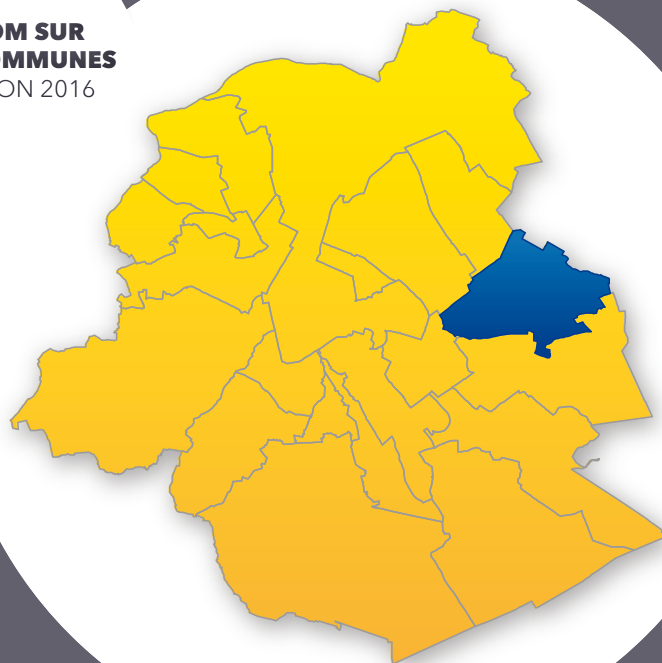




**ZOOM SUR
LES COMMUNES**
ÉDITION 2016



zoom sur

WOLUWE-SAINT-LAMBERT



OBSERVATOIRE DE
LA SANTÉ ET DU SOCIAL
DE BRUXELLES



OBSERVATORIUM
VOOR GEZONDHEID EN
WELZIJN BRUSSEL



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE



INSTITUT DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES SUR BRUXELLES
UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES



UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Réalisation

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles, Université
Saint-Louis - Bruxelles (direction : Benjamin WAYENS)

Traduction

Brussels Translation

Mise en page

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie DA COSTA MAYA

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Roger KALENGA-MPALA
Perspective
Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles
ibsa@perspective.brussels – www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Marion ENGLERT et Sarah LUYTEN
Commission communautaire commune
183 avenue Louise – 1050 Bruxelles
observat@ccc.irisnet.be – www.observatbru.be

Dépôt légal

D/2016/9334/15
D/2016/6374/263

Reproduction autorisée moyennant mention de la source :

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
(Commission communautaire commune), 2016,
Zoom sur les communes : Woluwe-Saint-Lambert.

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

1. WOLUWE-SAINT-LAMBERT ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS	4
2. POPULATION	9
2.1. Évolution et mouvement de la population	9
2.2. Structure par âge et sexe	10
2.3. Nationalités	12
2.4. Ménages	13
3. PETITE ENFANCE	14
3.1. Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans	14
3.2. Offre d'accueil : taux de couverture et accessibilité	14
4. ENSEIGNEMENT	16
4.1. Évolution de la population âgée de 3 à 17 ans	16
4.2. Population scolaire : niveau, lieu de scolarité et forme d'enseignement	17
4.3. Retard scolaire	18
5. MARCHÉ DU TRAVAIL	19
5.1. Position socioéconomique de la population	19
5.2. Taux d'activité, d'emploi et de chômage	20
5.3. Profil des demandeurs d'emploi inoccupés	21
5.4. Travailleurs à temps partiel	21
6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	22
6.1. Emploi intérieur	22
6.2. Entreprises	23
6.3. Évolution 2006-2013	24

7. REVENUS	25
7.1. Revenus fiscaux	25
7.2. Personnes vivant avec une allocation	28
7.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM)	29
8. FINANCES COMMUNALES	30
8.1. Indicateurs clés sur les finances communales	30
8.2. Structure des principales recettes et dépenses ordinaires	30
8.3. Investissements	32
9. LOGEMENT	33
9.1. Caractéristiques du parc de logements	33
9.2. Parc de logements sociaux	35
9.3. Loyers et prix de ventes immobilières	35
10. SANTÉ	36
10.1. Santé des nouveau-nés	36
10.2. État de santé général	38
GLOSSAIRE	41
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	45
POUR EN SAVOIR PLUS	46

1. WOLUWE-SAINT-LAMBERT ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS¹

1-1

Carte de repérage de Woluwe-Saint-Lambert



PAYSAGE ET STRUCTURE URBANISTIQUE DU TERRITOIRE COMMUNAL

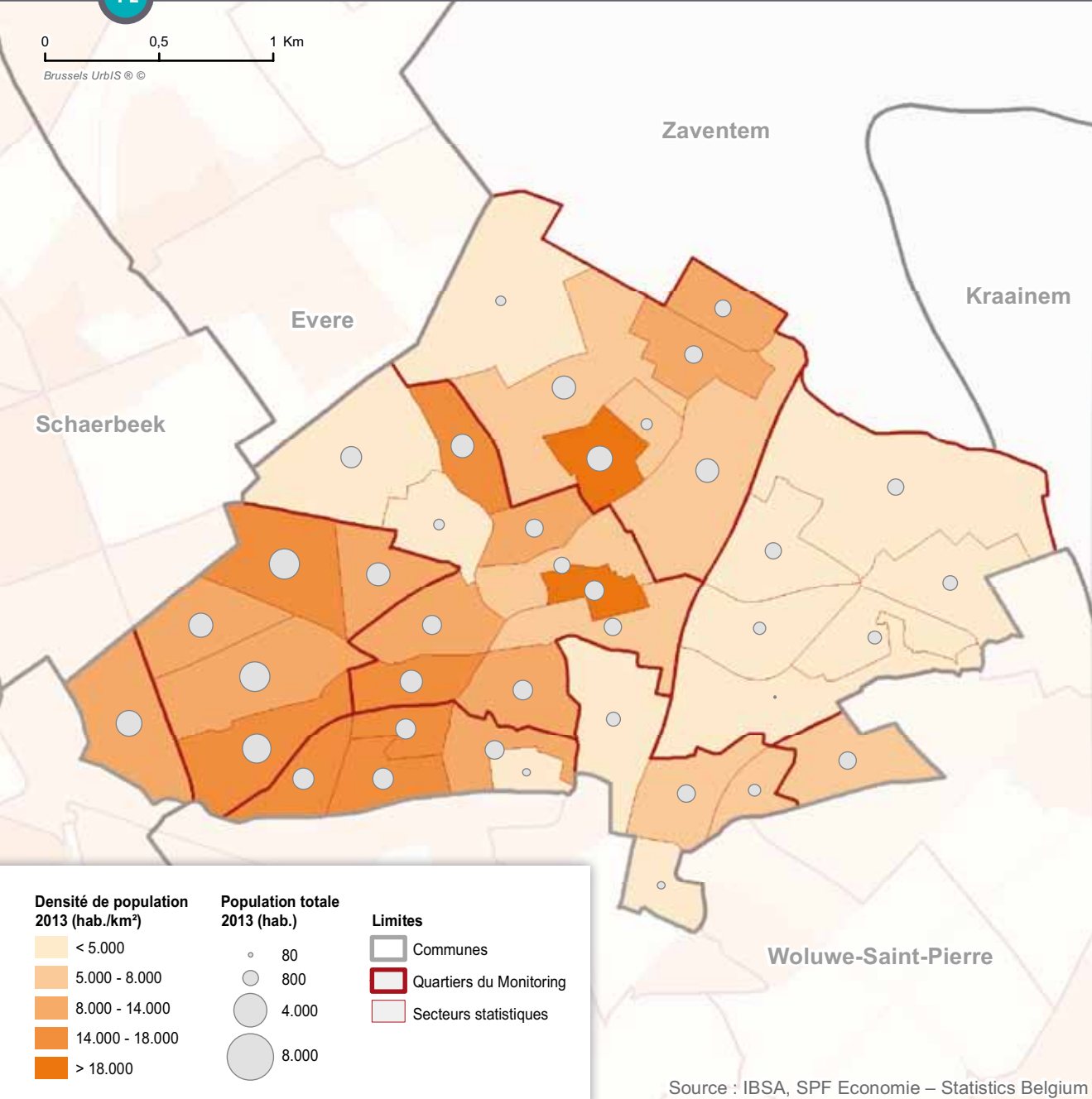
Woluwe-Saint-Lambert (7,5 km², 4,5 % du territoire régional) est une commune de **deuxième couronne**² située à l'est de la Région bruxelloise. Elle est bordée par Schaerbeek et Evere au nord-ouest, Zaventem (Région flamande) au nord-est, Kraainem (Région flamande) à l'est, Woluwe-Saint-Pierre au sud et Etterbeek au sud-ouest.

La **carte de repérage** 1-1 permet de visualiser les découpages statistiques, à savoir les **secteurs statistiques** et les **quartiers** du Monitoring des Quartiers. La commune de Woluwe-Saint-Lambert compte huit quartiers. Les limites de ces quartiers ne concordent pas toujours avec les limites communales, ce qui souligne la continuité du bâti urbain. Ils peuvent donc être à cheval sur plusieurs communes ; c'est le cas des quartiers Kapelleveld, Stockel, Boulevard de la Woluwe et Gribaumont (avec Woluwe-Saint-Pierre), Porte de Tervueren (avec Etterbeek, Bruxelles-Ville et Schaerbeek) et Georges-Henri (avec Schaerbeek).

La commune est traversée du sud au nord par le boulevard de la Woluwe, soulignant le tracé de la rivière du même nom, affluent de la Senne. C'est le long de cette vallée et de l'ancien chemin de fer Bruxelles-Tervueren que s'égrènent de nombreux **espaces verts** (dont le parc des Sources et le parc Malou). Cette zone comprend également un tronçon de la « Promenade Verte » bruxelloise (au niveau de l'ancienne ligne de chemin de fer) jouant un rôle important dans le **maillage vert et bleu** de la Région. Cette bande verte, combinée à la présence d'autres espaces verts dans la commune (entre autres les parcs Georges-Henri, Schuman

¹ Une bibliographie sélective est reprise en fin de document page 46.

² Les mots en bleu sont définis dans le glossaire se trouvant à la fin du document.

1-2 Densité de population par secteur statistique, Woluwe-Saint-Lambert, 1^{er} janvier 2013

et Roodebeek) et d'infrastructures sportives en plein air, confèrent à la commune un caractère vert.

La **densité de population** à Woluwe-Saint-Lambert est de 7 477 personnes au km². La plus grande partie de la population habite à l'ouest du boulevard de la Woluwe, où l'urbanisation est plus dense. L'est est moins densément peuplé. On y retrouve, au nord du quartier Kappelleveld, le site universitaire avec notamment les Cliniques universitaires Saint-Luc de l'Université catholique de Louvain, la Faculté de Médecine et d'autres Hautes Ecoles, ainsi qu'un grand complexe sportif. Au sud de ce quartier, un autre grand complexe sportif est présent, en bordure de la commune de Woluwe-Saint-Pierre **1-2**.

L'urbanisation de la commune

À l'exception des deux noyaux villageois situés en versant de vallée (actuelle place Saint-Lambert et Roodebeek), la commune est restée largement rurale jusqu'à **l'aube du 20^{ème} siècle**.

L'urbanisation débuta alors sur le plateau de Linthout, à l'ouest de Woluwe-Saint-Lambert, sous la forme de villas et de châteaux construits par de riches familles bourgeoises bruxelloises. Le chemin de fer de Tervueren, aujourd'hui réaffecté en partie en promenade, a également favorisé le développement du sud de la commune.

Toutefois, l'avancée significative du front d'urbanisation résidentielle s'observe surtout durant **l'entre-deux-guerres**, après la réalisation ou rectification des voiries d'accès comme l'avenue Georges-Henri et le bouclage du boulevard Brand Whitlock (anciennement boulevard de Grande Ceinture). C'est à cette époque que se mettent en place un carroyage de rues le long de ce boulevard, une urbanisation linéaire entre les noyaux villageois, et une cité-jardin (le Kapelleveld). Entre ces espaces urbanisés, le paysage garde un aspect rural ponctué d'anciennes briqueteries et sablonnières.

Après la **Seconde Guerre mondiale**, de nombreux quartiers de logements sociaux sortent de terre sur les terrains vierges à l'est de la commune (Constellations, Pléiades, Hof ten Berg). Les grands immeubles de rapport s'implantent le long des avenues de Broqueville, Hymans et Vandervelde, tracées pour structurer le territoire depuis le rond-point Montgomery.

Fin des années 1960, avec l'achèvement du boulevard de la Woluwe et de l'autoroute E40 Bruxelles-Liège, les activités tertiaires commenceront à s'installer dans la commune. Cela concerne en particulier le Woluwe Shopping Center, un des principaux pôles commerciaux de la Région (ouvert en 1968). C'est à cette époque que commence l'implantation de nombreux sièges sociaux et sites de bureaux, le long de voies bien connectées à l'autoroute et à l'aéroport.

Dans le **dernier tiers du 20^{ème} siècle**, c'est surtout la partie nord et est de la commune, la plus périphérique, qui terminera de s'urbaniser. On y retrouve, autour de la cité-jardin du Kapelleveld, quelques villas cossues, mais aussi et surtout de grands ensembles de part et d'autre du boulevard de la Woluwe : immeubles résidentiels en hauteur, hypermarché (Cora), hôpital universitaire et campus attenant (UCL-Saint-Luc), École Européenne, immeubles de bureaux, etc.

Caractéristiques du bâti en général et logements sociaux

En tant que commune de **deuxième couronne**, le processus d'**urbanisation** de Woluwe-Saint-Lambert est plus tardif que celui des communes de **première couronne**. Ainsi, les logements très anciens - construits avant 1919 - ne représentent que 6 % du parc de logements dans la commune. Trois quarts des logements ont été construits après la Seconde Guerre mondiale. Les appartements sont très présents à Woluwe-Saint-Lambert.

On compte 10 **logements sociaux** pour 100 ménages dans la commune, une proportion supérieure à la moyenne régionale. La commune comprend une cité-jardin, la cité de Kapelleveld (en partie situé à Woluwe-Saint-Pierre), et plusieurs autres ensembles de logements sociaux (notamment dans les **secteurs statistiques** Hof ten Berg-Nord et Constellations).

Projets immobiliers et aménagement du territoire

Aujourd'hui et dans un futur proche, c'est essentiellement dans le nord de la commune que se concentrent les grands **projets urbanistiques**. Certains projets immobiliers de grande ampleur, en particulier dans le cadre de reconversions d'immeubles de bureaux en logements, sont en cours dans les environs du Cora et de l'avenue Marcel Thiry. On

assistera aussi prochainement à la rénovation et au développement des installations des Cliniques universitaires Saint-Luc et du campus bruxellois de l'Université catholique de Louvain. Un peu plus à l'ouest, les alentours de la station de métro Roodebeek vont encore évoluer. Déjà transformée par l'arrivée du centre culturel Wolubilis, la zone va également développer une fonction de parking de dissuasion. Une potentielle extension du Shopping de Woluwe pourrait constituer un facteur supplémentaire d'évolution.

Mobilité

En termes de mobilité, la commune n'est pas la plus exposée aux nuisances du trafic pendulaire. Les différents accès à l'autoroute E40 au nord de la commune sont toutefois le théâtre de ralentissements conséquents aux heures de pointe (boulevard de la Woluwe, avenue des Pléiades, avenue Marcel Thiry ...).

Au niveau des **transports publics**, la circulation ouest-est est assez aisée puisque la ligne 1 du métro dessert sept stations sur le territoire communal. À l'ouest, la circulation nord-sud est facilitée par la présence de deux lignes de tram au niveau de la grande ceinture. À l'est, la circulation nord-sud est plus compliquée puisqu'elle ne repose que sur une ligne de bus. La prolongation de la ligne de tram 94 sur le boulevard de la Woluwe entre le musée du tram et la station Roodebeek améliorera clairement la circulation nord-sud au sein de la commune.

LES HABITANTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Profil démographique

La **population** commence à croître à partir du début du 20^{ème} siècle dans la commune. Cette croissance est particulièrement importante durant la période 1950-1970. Après un premier point culminant à 49 000 habitants au début des années 1980, la fin du 20^{ème} siècle est par contre marquée par une baisse du nombre d'habitants. Cette baisse est liée notamment au vieillissement progressif des familles venues s'installer après la Seconde Guerre mondiale et au départ de leurs enfants qui ne sont plus compensés par de nouvelles arrivées. Cependant, depuis le début des années 2000, la tendance s'est inversée, comme dans d'autres communes de **deuxième couronne**. Entre 2005 et 2015, la population de Woluwe-Saint-Lambert a crû de 13 % - un rythme non négligeable mais toutefois moins rapide qu'à l'échelle régionale - pour atteindre 54 022 habitants au 1^{er} janvier 2015. Cela représente 4,6 % de la population en Région bruxelloise.

Entre 2005 et 2015, un rajeunissement de la population est observé dans la commune, se traduisant par une baisse de la proportion de personnes de 65 ans et plus dans la

population et une diminution de l'**âge** moyen. La population de Woluwe-Saint-Lambert reste toutefois plus âgée qu'à l'échelle régionale : en 2015, 17 % de la population est âgée de 65 ans et plus, et l'âge moyen est de 41 ans. Si le **ratio de dépendance** est proche de celui de la Région, le **coefficient de vieillissement** y est nettement plus élevé. Le **coefficient de séniorité** est lui aussi supérieur dans la commune. Enfin, la proportion de femmes dans la population est plus élevée qu'au niveau de la Région.

Les personnes isolées (majoritairement des femmes) et les couples sans enfants sont, en proportion du nombre de **ménages**, légèrement plus présents à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale, à l'inverse des couples avec enfants. La part des ménages de minimum trois personnes a toutefois augmenté dans la commune entre 2005 et 2015.

Plus d'un tiers de la population est de **nationalité** étrangère, et plus de trois quarts des étrangers sont des ressortissants de pays de l'Europe des 28. Les ressortissants de l'Europe des 15 et du « reste de l'OCDE »³ sont nettement plus représentés au sein de la population étrangère à Woluwe-Saint-Lambert que dans la Région dans son ensemble, au contraire des ressortissants de la plupart des autres groupes de pays (en particulier les ressortissants d'Afrique du Nord). Parmi la population étrangère, les Français sont de loin les plus représentés à Woluwe-Saint-Lambert, suivis par les Italiens, les Espagnols et les Polonais. La nationalité américaine compte également parmi les dix nationalités étrangères les plus représentées dans la commune.

À l'exception des Anglais, les ressortissants étrangers de chacune des dix nationalités les plus représentées en 2015 ont augmenté (à des degrés divers) par rapport à 2005. Le nombre de Français s'est accru de façon importante, de même que le nombre de Polonais et de Roumains (en lien avec l'adhésion plus récente de leur pays à l'Union Européenne).

Profil socio-économique

Comme d'autres communes situées à l'est de la **deuxième couronne** de la Région, la commune de Woluwe-Saint-Lambert est caractérisée par une population mêlant essentiellement des ménages relativement aisés aux classes moyennes. Cela se traduit à l'échelle communale par un niveau de **revenu moyen** supérieur à celui de la Région bruxelloise. Cependant, il existe une certaine hétérogénéité en termes de revenu sur le territoire communal. Si la plupart des secteurs présentent un revenu moyen supérieur de 10 à 20 % à la moyenne régionale, quelques-uns affichent un revenu moyen encore plus élevé tandis que d'autres, notamment les secteurs avec des logements sociaux, affichent un revenu moyen inférieur à la moyenne régionale.

Un peu plus d'une personne sur huit bénéficie de l'**intervention majorée pour les soins de santé** à Woluwe-Saint-Lambert (contre une sur quatre à l'échelle de la Région).

La proportion de la population qui vit avec une allocation d'aide sociale ou un revenu de remplacement (à l'exception des pensions) est plus faible à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau de la Région. Néanmoins, une hausse de la part des bénéficiaires du **revenu d'intégration sociale** dans la population, légèrement plus rapide qu'à l'échelle régionale, est constatée dans la commune entre 2005 et 2014.

À l'échelle communale, seulement 56 % des personnes de 15-64 ans sont actives sur le **marché du travail**. En comparaison avec la Région bruxelloise, le **taux d'activité** à Woluwe-Saint-Lambert est donc plus bas, pour les deux sexes mais de façon plus marquée pour les hommes. Notons que le taux d'activité dans la commune pourrait être sous-estimé car les travailleurs dans les institutions européennes et internationales ne sont pas repris dans ces statistiques. Le taux d'activité est particulièrement bas parmi les jeunes (15-24 ans), du fait d'une proportion importante d'entre eux suivant des études supérieures.

Le **taux de chômage** (14 %) est nettement moins élevé qu'à l'échelle régionale, sauf dans plusieurs secteurs de logements sociaux. Les **demandeurs d'emploi inoccupés** à Woluwe-Saint-Lambert présentent un profil nettement plus diplômé, plus féminin et plus âgé par rapport à la moyenne régionale. Ils sont aussi plus souvent de nationalité belge.

En termes d'**emploi intérieur**, les postes d'employés (à l'inverse des postes d'ouvriers et de fonctionnaires) sont nettement surreprésentés dans le total des **postes salariés** de la commune, de même que les postes occupés par des femmes – ce qui n'est pas sans lien avec la structure sectorielle de l'emploi dans la commune. Le premier secteur en matière d'emplois est celui des activités de la santé humaine et de l'action sociale, en grande partie du fait de la présence des Cliniques universitaires Saint-Luc. Ce centre universitaire implique également l'implantation d'entreprises de pointe dans le secteur des activités spécialisées et scientifiques, qui comptent aussi un nombre important de postes à Woluwe-Saint-Lambert. Enfin, le secteur de l'enseignement est le troisième secteur le plus important en termes de nombre de postes, du fait de la présence de nombreuses écoles (de l'enseignement supérieur notamment) et de la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain.

Les **naissances** ont lieu au sein de foyers disposant de deux revenus dans la majorité des cas. Par ailleurs, le taux de couverture en **milieux d'accueil de la petite enfance** est élevé à Woluwe-Saint-Lambert en comparaison avec l'échelle régionale, avec en moyenne une place pour deux enfants de moins de 3 ans. Il a toutefois diminué par rapport à la situation d'il y a une dizaine d'années.

3 Cette catégorie comprend les pays suivants : Australie, Canada, Corée du Sud, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande.

Dans le cadre de l'**enseignement**, en comparaison avec la Région bruxelloise, les élèves du secondaire qui résident à Woluwe-Saint-Lambert suivent plus fréquemment la filière générale et moins les filières technique et professionnelle. Le retard scolaire touche environ un cinquième des jeunes du secondaire, une proportion non négligeable mais nettement moins élevée qu'au niveau régional.

La proportion de logements occupés par leur **propriétaire** est un peu plus élevée à Woluwe-Saint-Lambert (44 %) qu'à l'échelle régionale. Les **prix de l'immobilier et les loyers** sont nettement plus élevés à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau de la Région.

Concernant les **finances communales**, entre 2008 et 2012, les comptes de la commune ont affiché un résultat cumulé positif et, en 2013, négatif. Les parts des recettes issues des additionnels au précompte immobilier et des additionnels à l'impôt des personnes physiques dans le total des recettes communales sont supérieures à celles de la moyenne des 19 communes bruxelloises.

La santé des habitants

L'**espérance de vie** des habitants de Woluwe-Saint-Lambert est supérieure à celle de la Région bruxelloise. En comparaison avec la situation régionale, la mortalité prématurée (avant 75 ans) est moins élevée, tant pour les hommes que pour les femmes. En particulier, la mortalité prématurée liée aux tumeurs des voies respiratoires, aux maladies de l'appareil circulatoire et aux causes externes (accidents, suicides, homicides) est moins importante chez les hommes à Woluwe-Saint-Lambert. Par ailleurs, la participation au dépistage de certains cancers (sein et col de l'utérus) est plus élevée dans la commune qu'à l'échelle régionale.

La santé dépend de nombreux facteurs dont le style de vie, l'environnement physique (conditions de travail, de logements) et social (support social et familial), l'accès et la qualité des soins, etc. Le statut social, de par ses liens avec tous les autres déterminants, est un déterminant très important de l'état de santé. Ainsi, la situation socio-économique relativement plus favorable des habitants de Woluwe-Saint-Lambert par rapport à la moyenne régionale pourrait expliquer en partie l'espérance de vie supérieure à celle de la Région.

ENJEUX

Offre d'infrastructures et de services adaptée aux évolutions démographiques

Comme d'autres communes de **deuxième couronne** en Région bruxelloise, Woluwe-Saint-Lambert compte de nombreuses personnes âgées (65 ans et plus). Bien que leur part dans la population ait diminué, elle reste supérieure à la moyenne régionale. En parallèle, la population croît et rajeunit. La proportion de familles avec enfants augmente. Cela multiplie donc les types de besoins, pas toujours aisément conciliables.

Accès au logement et cadre de vie

La question de l'**accès au logement** dans le marché privé se pose pour les plus défavorisés du fait des loyers et du prix de l'immobilier élevés.

Le **logement social** constitue cependant une part significative de l'offre en logement de la commune. Outre les coûts de rénovation et d'entretien que génère ce parc immobilier, il faut gérer la concentration de populations en situation de précarité dans ce segment de l'offre locative et assurer l'intégration de tous sur le territoire.

Gestion des projets urbains

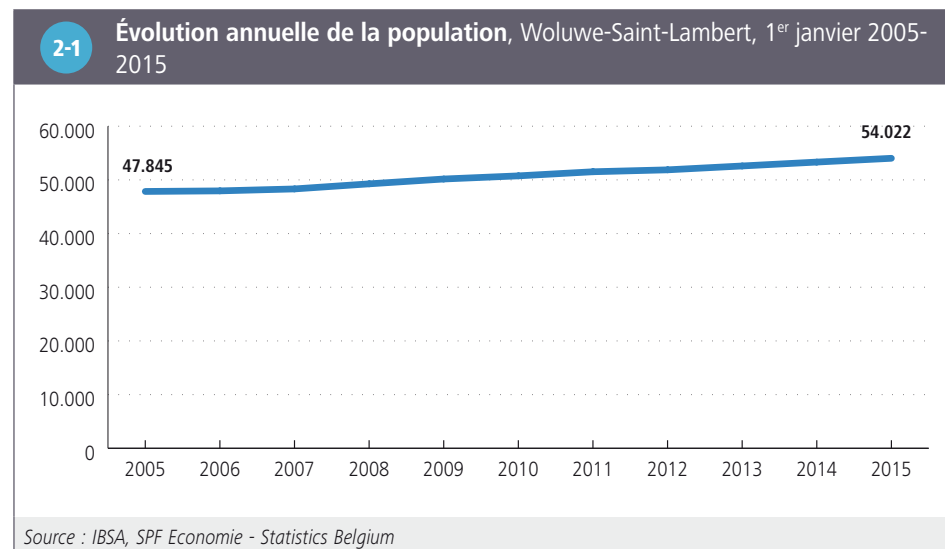
La gestion et l'intégration des différents projets urbains au sein du territoire communal (prolongation du tram 94, redéfinition de la zone de Roodebeek et du Shopping de Woluwe, projets immobiliers autour de l'avenue Marcel Thiry, campus UCL Saint-Luc, etc.) constituent des enjeux importants. Si ces projets ne sont pas toujours initiés ou gérés à l'échelle communale, ils continueront à modeler le territoire, surtout au nord de la commune, via notamment la construction de nouvelles habitations et la transformation de zones de bureaux en logements.

2. POPULATION

2.1. ÉVOLUTION ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2015, la commune de Woluwe-Saint-Lambert compte officiellement 54 022 habitants ²⁻¹, soit 4,6 % de la population en Région bruxelloise. La densité de population y est du même ordre qu'à l'échelle de la Région bruxelloise (7 477 personnes au km², contre 7 282 dans la Région).

Entre 2005 et 2015, la population de Woluwe-Saint-Lambert a augmenté de 13 %, un rythme non négligeable bien que moins rapide qu'au niveau régional (+17 %). Cela correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1,2 % à Woluwe-Saint-Lambert (contre 1,6 % en Région bruxelloise).



En 2014, la population de Woluwe-Saint-Lambert a augmenté de 1,3 %, une croissance légèrement plus importante qu'à l'échelle régionale (+1 %). L'évolution de la population résulte de la combinaison de trois facteurs : le solde naturel, le solde migratoire interne et le solde migratoire international ²⁻².

2-2 Mouvement de la population	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise	
	Nombre		Nombre	
Mouvement naturel				
Naissances (2014)	630	11,7 ‰	18.514	15,8 ‰
Décès (2014)	447	8,3 ‰	9.032	7,7 ‰
Solde naturel (2014)	183	3,4 ‰	9.482	8,1 ‰
Mouvement migratoire				
Solde migratoire interne (2014)	78	1,5 ‰	-13.420	-11,5 ‰
Solde migratoire international (2014)	454	8,5 ‰	16.106	13,8 ‰
Croissance totale (y compris l'ajustement statistique)				
Croissance annuelle de la population totale (2014)	704	1,3 %	11.687	1,0 %
Taux de croissance annuelle moyenne de la population totale (2005-2014)		1,2 %		1,6 %
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium				
Note : L'ajustement statistique inclut les modifications ayant été enregistrées tardivement (après le 1 ^{er} mars de l'année suivante).				

Le **solde naturel** (le nombre de naissances moins le nombre de décès) en proportion de la population est de 3 ‰ à Woluwe-Saint-Lambert, soit nettement moins élevé qu'à l'échelle régionale (8 ‰). Cela est dû essentiellement à un **taux de natalité** plus bas dans la commune (12 ‰, contre 16 ‰ au niveau régional), le taux de mortalité étant proche de celui de la Région (8 ‰).

Woluwe-Saint-Lambert fait partie des cinq communes bruxelloises qui affichent un **solde migratoire interne** légèrement positif car le nombre de personnes en provenance d'une autre commune belge qui sont venues s'installer à Woluwe-Saint-Lambert (4 094) est supérieur au nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer ailleurs en Belgique (4 016) en 2014. Le **solde migratoire international**

est positif, à l'instar de la grande majorité des communes bruxelloises, car le nombre de personnes venues de l'étranger qui se sont installées à Woluwe-Saint-Lambert (2 492) dépassent le nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer à l'étranger (2 038)⁴.

Outre la **population officielle**, chaque commune compte aussi un certain nombre de personnes qui y habitent mais ne sont pas comptabilisées dans la population officielle (demandeurs d'asile, étrangers en situation irrégulière, diplomates et membres de leurs ménages, ...). À noter que concernant spécifiquement les naissances et les décès, les données des **Bulletins statistiques de naissance et de décès** permettent de compléter utilement les données de population officielle car elles incluent l'ensemble des personnes nées et décédées et pas seulement celles qui y résident officiellement, cf. chapitre Santé.

2.2. STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

En comparaison avec la Région bruxelloise, la commune de Woluwe-Saint-Lambert compte, en 2015, une plus grande proportion de personnes âgées (65 ans et plus) et une plus faible proportion de jeunes (moins de 18 ans) dans sa population (respectivement 17 % et 19 %, contre 13 % et 23 % à l'échelle de la Région).

Toutefois, entre 2005 et 2015, un rajeunissement de la population est observé, tant dans la commune qu'à l'échelle de la Région. À Woluwe-Saint-Lambert, la part des personnes de 65 ans et plus dans la population est passée de 19 % à 17 %, au profit tant de la population d'âge actif (18-64 ans) que des jeunes de moins de 18 ans **2-3**.

2-3 Ventilation de la population par groupe d'âge, 1^{er} janvier 2005 et 2015								
	Woluwe-Saint-Lambert				Région bruxelloise			
	2005		2015		2005		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 17 ans	8.572	17,9	10.363	19,2	217.522	21,6	267.922	22,8
18 - 64 ans	29.988	62,7	34.332	63,6	633.716	62,9	751.915	64,0
65 ans et plus	9.285	19,4	9.327	17,3	155.511	15,4	155.336	13,2
Total	47.845	100,0	54.022	100,0	1.006.749	100,0	1.175.173	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

La structure de la population plus âgée à Woluwe-Saint-Lambert qu'en moyenne régionale se reflète au travers de différents indicateurs **2-4**. En 2015, l'âge moyen est de 40,6 ans à Woluwe-Saint-Lambert, contre 37,4 ans à l'échelle régionale. En outre, le **coefficient de vieillissement** est nettement plus élevé dans la commune. Le **ratio de dépendance** est par contre proche de celui de la Région, car la proportion de personnes d'âge actif y est quasi identique. On constate également que le **coefficient de séniorité** est plus élevé à Woluwe-Saint-Lambert que dans la Région, ce qui traduit une part supérieure de personnes très âgées au sein de la population de 65 ans et plus dans la commune. Enfin, la proportion de femmes est nettement plus importante à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale (avec un **rapport de masculinité** de 84 hommes pour 100 femmes, contre 95 pour 100 au niveau régional). Ce constat est en partie lié à la structure d'âge : les femmes, qui ont une **espérance de vie** plus longue, sont plus représentées parmi les personnes âgées. Toutefois, les hommes sont également sous-représentés dans la population d'âge actif à Woluwe-Saint-Lambert en comparaison avec la situation régionale (cf. infra).

Entre 2005 et 2015, une baisse de l'âge moyen est enregistrée à Woluwe-Saint-Lambert. On note également une baisse significative du **coefficient de vieillissement** sur cette période : alors qu'en 2005, la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population était supérieure à celle des jeunes de moins de 18 ans, elle est inférieure en 2015. Par contre, le **coefficient de séniorité** a augmenté, indiquant une tendance au vieillissement de la structure d'âge de la population de 65 ans et plus.

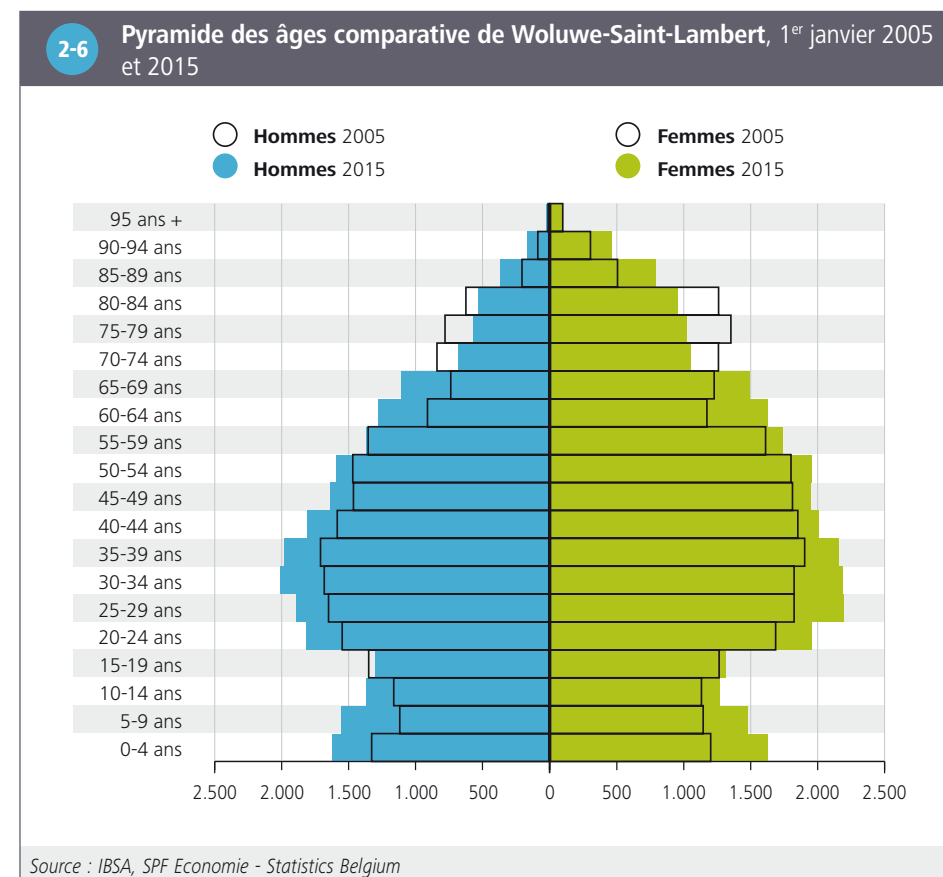
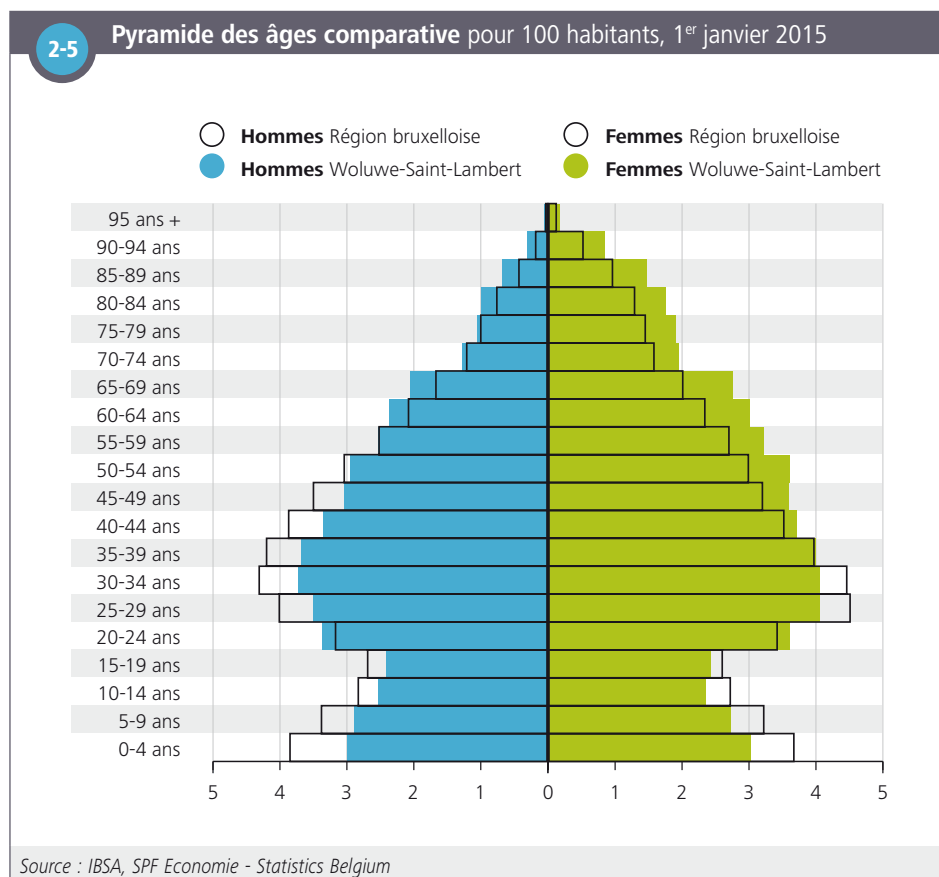
2-4 Indicateurs de structure de la population, 1^{er} janvier 2005 et 2015				
	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise	
	2005	2015	2005	2015
Âge moyen total (années)	41,9	40,6	38,5	37,4
Âge moyen hommes (années)	39,2	38,4	36,7	36,1
Âge moyen femmes (années)	44,1	42,6	40,2	38,6
Coefficient de vieillissement [65+/0-17] (%)	108,3	90,0	71,5	58,0
Ratio de dépendance [(0-17)+(65+)]/(18-64) (%)	59,5	57,4	58,9	56,3
Coefficient de séniorité [80+/65+] (%)	33,3	36,4	30,4	32,5
Rapport de masculinité (%)	82,4	84,4	92,4	95,1

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

4 Ces nombres incluent les changements de registre, les radiations et les réinscriptions après radiations.

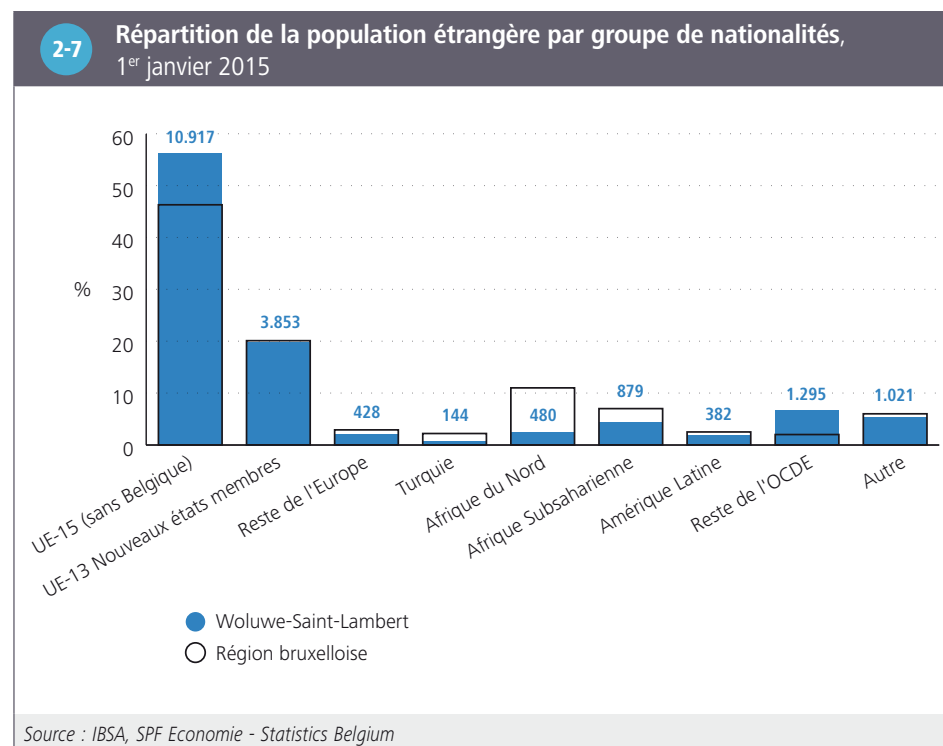
La première **pyramide des âges comparative** illustre le fait que Woluwe-Saint-Lambert, en comparaison avec la Région bruxelloise, se caractérise par une surreprésentation des femmes de plus de 40 ans et (dans une moindre mesure) des hommes de plus de 60 ans, et une sous-représentation des personnes plus jeunes (à l'exception des 20-24 ans) **2-5**. Les hommes de 25 à 50 ans et les femmes de 25 à 35 ans sont sous-représentés, tout comme les enfants, en particulier de moins de 10 ans. Notons que l'**indice conjoncturel de fécondité** à Woluwe-Saint-Lambert (1,5) est plus bas qu'à l'échelle régionale (1,9) en 2014.

L'évolution de l'allure de la deuxième **pyramide des âges entre 2005 et 2015** témoigne d'un certain rajeunissement de la structure d'âge à Woluwe-Saint-Lambert **2-6**. La forme de sapin est plus marquée en 2015 qu'en 2005, date à laquelle elle était plus droite. L'accroissement de la population s'observe à des degrés divers dans la plupart des tranches d'âge, avec toutefois une augmentation un peu plus marquée du nombre d'adultes autour de la trentaine et âgés de 60 à 69 ans, ainsi que des enfants de moins de 10 ans. À l'inverse, une baisse du nombre de personnes entre 70 et 84 ans est observée à Woluwe-Saint-Lambert au cours de cette période, tandis que le nombre de personnes de 85 ans et plus augmente. Ce dernier phénomène n'est toutefois pas spécifique à Woluwe-Saint-Lambert et s'observe également à l'échelle régionale.

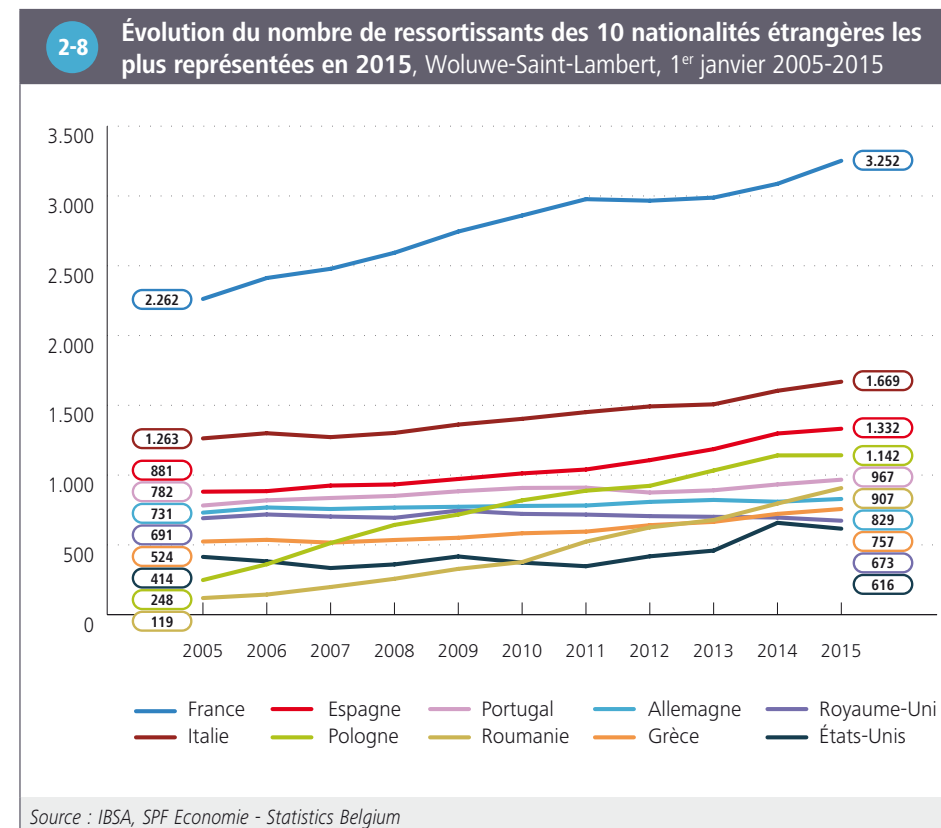


2.3. NATIONALITÉS

Au 1^{er} janvier 2015, 19 399 personnes, soit 36 % de la population de Woluwe-Saint-Lambert, ont une **nationalité** étrangère - une proportion légèrement supérieure à celle de la Région dans son ensemble (34 %). Parmi la population de nationalité étrangère de la commune, 56 % sont ressortissants d'un pays de l'Europe des 15 (UE-15), 20 % des nouveaux États membres (UE-13) et 7 % du groupe «reste de l'OCDE»⁵ (dont près de la moitié sont américains). Les ressortissants de l'UE-15 et du reste de l'OCDE sont nettement plus représentés au sein de la population étrangère à Woluwe-Saint-Lambert que dans la Région dans son ensemble, au contraire des ressortissants de la plupart des autres groupes de pays - en particulier d'Afrique du Nord. Les ressortissants de l'UE-13 sont présents en proportion équivalente dans la commune et à l'échelle régionale **2-7**.



Parmi les personnes de nationalité étrangère, les Français sont de loin les plus représentés à Woluwe-Saint-Lambert, suivis par les Italiens, les Espagnols et les Polonais **2-8**. La nationalité américaine compte également parmi les dix nationalités les plus représentées dans la commune.



À l'exception des Anglais, les nombres de ressortissants étrangers de chacune des dix nationalités les plus représentées en 2015 ont augmenté (à des degrés divers) par rapport à 2005. Le nombre de Français s'est accru de façon importante. On note également une croissance rapide du nombre de Polonais et de Roumains. L'augmentation notable de ces ressortissants en Région bruxelloise est liée à l'adhésion à l'UE de la Pologne (en 2004) et de la Roumanie (en 2007), impliquant d'une part une régularisation de certaines personnes ainsi que de nouvelles arrivées suite à la liberté

5 Cette catégorie comprend les pays suivants : Australie, Canada, Corée du Sud, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande.

de circulation des travailleurs, et, d'autre part, un développement des offres d'emplois à Bruxelles en tant que capitale de l'UE pour les ressortissants de ces nouveaux États membres. Ces dernières années, une relative stagnation du nombre de Polonais est observée de manière générale en Région bruxelloise, pouvant être liée à des **migrations circulaires** plus importantes⁶.

2.4. MÉNAGES

Au 1^{er} janvier 2015, Woluwe-Saint-Lambert compte 26 596 ménages privés, soit 2 051 ménages de plus qu'en 2005. En 2015, 48 % des ménages sont composés d'une seule personne, 25,5 % de deux personnes et 26,5 % de minimum trois personnes à Woluwe-Saint-Lambert (contre respectivement 50 %, 26 % et 24 % en 2005). La part de ménages de minimum trois personnes a donc augmenté à Woluwe-Saint-Lambert, au détriment essentiellement des ménages d'une personne **2-9**.

La **taille** moyenne des ménages privés à Woluwe-Saint-Lambert (2,00) est légèrement inférieure à celle enregistrée à l'échelle régionale (2,14) en 2015.

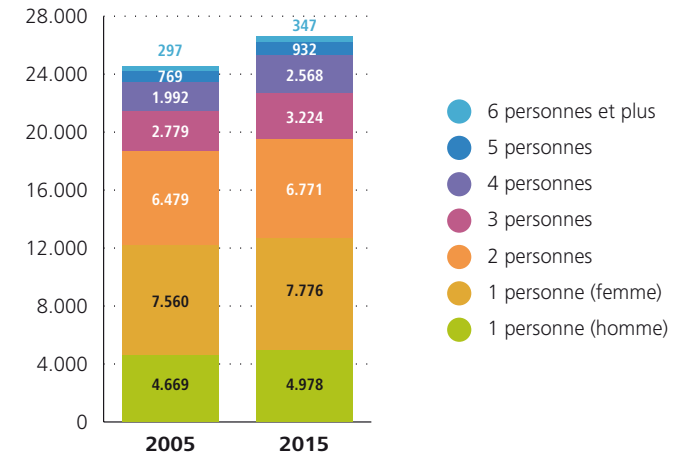
Les personnes isolées sont, en proportion du nombre de ménages, légèrement plus présentes à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale (48 % des ménages contre 46,5 %), de même que les couples sans enfants (18 % contre 15 %). À l'inverse, les couples avec enfants sont sous-représentés à Woluwe-Saint-Lambert (21 % contre 24 %) **2-10**. Comme dans bon nombre de communes de **deuxième couronne**, les femmes sont majoritaires parmi les personnes isolées à Woluwe-Saint-Lambert (61 %, contre 50 % à l'échelle de la Région). Par ailleurs, 87 % des parents isolés (familles monoparentales) sont des femmes dans la commune (une proportion similaire à celle de la Région)⁷.

6 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2015), *Un boom démographique à la loupe : Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°9, juin 2015

7 À noter que chaque personne ne peut être domiciliée qu'à une seule adresse. Les enfants concernés par la garde alternée des parents ne sont donc comptés qu'une seule fois, là où ils sont domiciliés, généralement chez la mère. Le nombre de pères célibataires est donc sous-estimé.

2-9

Évolution du nombre de ménages privés par taille, Woluwe-Saint-Lambert, 1^{er} janvier 2005 et 2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

2-10

Nombre de ménages privés selon le type de ménage, 1^{er} janvier 2015

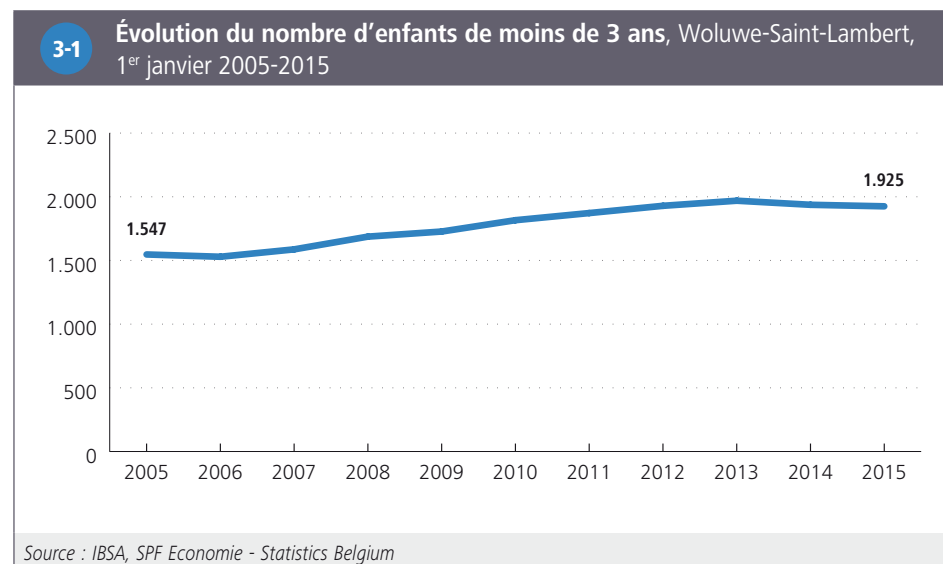
	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Personne isolée	12.717	47,8	252.404	46,5
Couples sans enfant	4.702	17,7	82.157	15,1
<i>Mariés</i>	3.375	12,7	56.694	10,4
<i>Cohabitants</i>	1.327	5,0	25.463	4,7
Couples avec enfant(s)	5.602	21,1	128.289	23,6
<i>Mariés</i>	4.541	17,1	104.484	19,3
<i>Cohabitants</i>	1.061	4,0	23.805	4,4
Familles monoparentales	2.868	10,8	62.690	11,6
Autres	707	2,7	17.130	3,2
Total	26.596	100,0	542.670	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

3. PETITE ENFANCE

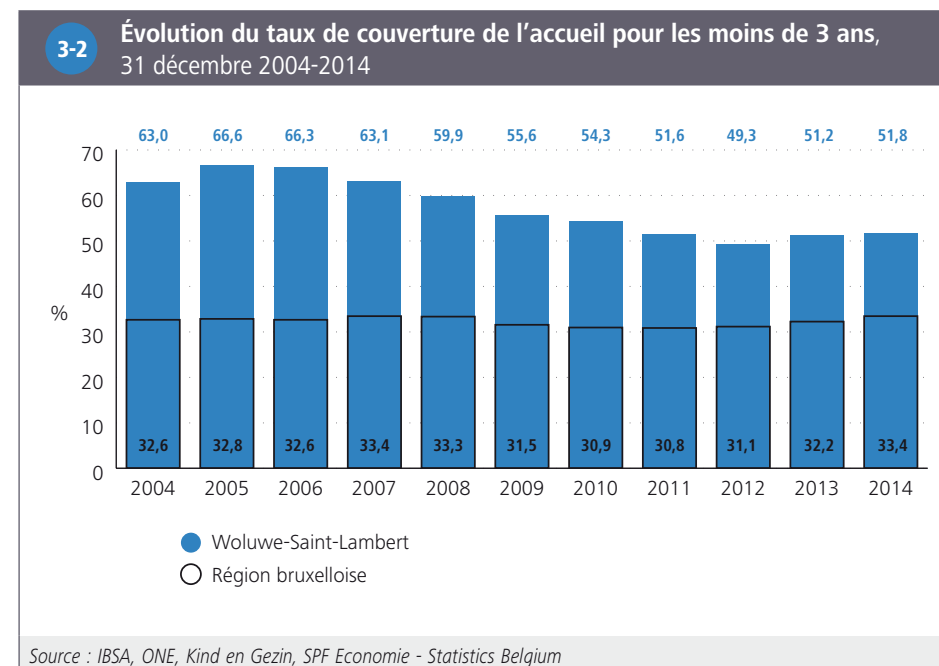
3.1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Au 1^{er} janvier 2015, Woluwe-Saint-Lambert compte 1 925 enfants de moins de 3 ans, ce qui représente 3,6 % de la population totale (contre 4,6 % en Région bruxelloise). Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants de cette tranche d'âge a augmenté de 24 % dans la commune (une croissance importante, proche de celle enregistrée au niveau régional) **3-1**.



3.2. OFFRE D'ACCUEIL : TAUX DE COUVERTURE ET ACCESSIBILITÉ

Le **taux de couverture** de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans à Woluwe-Saint-Lambert est parmi les plus élevés de la Région, avec approximativement une place pour deux enfants de cet âge au 31 décembre 2014, contre une pour trois au niveau régional **3-2**. Ce taux a toutefois diminué de façon importante par rapport à la situation de 2004 dans la commune, du fait de l'augmentation significative du nombre d'enfants et d'une certaine baisse du nombre de places entre 2008 et 2014.



Au 31 décembre 2014, on dénombre au total 997 places en milieu d'accueil à Woluwe-Saint-Lambert ³⁻³. Il s'agit de l'ensemble des places, dont certaines sont réservées aux enfants du personnel d'entreprises ou d'institutions qui n'habitent pas forcément en Région bruxelloise. Comme dans les autres communes bruxelloises, il s'agit essentiellement de places dans des milieux d'accueil collectif (97 %), les milieux d'accueil de type familial (accueillant(e)) étant, de manière générale, relativement peu développés dans l'ensemble de la Région.

En excluant les places réservées à certaines catégories d'enfants (ex. crèches d'entreprises, milieux d'accueil réservés à certaines communautés nationales ou religieuses) et en considérant uniquement celles dont le tarif est variable selon le revenu des parents, le taux de couverture tombe à 28 % à Woluwe-Saint-Lambert (plus d'un enfant de moins de 3 ans sur quatre peut donc être accueilli, contre un sur cinq à l'échelle de la Région bruxelloise).

3-3 Offre d'accueil pour les moins de 3 ans et accessibilité, 31 décembre 2014		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Offre de milieux d'accueil		
Nombre de places en milieu d'accueil collectif	970	17.408
Nombre de places en milieu d'accueil familial	27	573
Nombre total de places en milieu d'accueil	997	17.981
Accessibilité de l'offre		
Nombre de places en milieu d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	51,8	33,4
Nombre de places en milieu d'accueil (tarif selon le revenu et accessible à tous) pour 100 enfants de moins de 3 ans	27,8	19,9
Part des places en milieu d'accueil dont le tarif est selon le revenu sur le total des places (%)	72,4	70,8
<i>Source : IBSA, ONE, Kind en Gezin, SPF Economie - Statistics Belgium</i>		

4. ENSEIGNEMENT

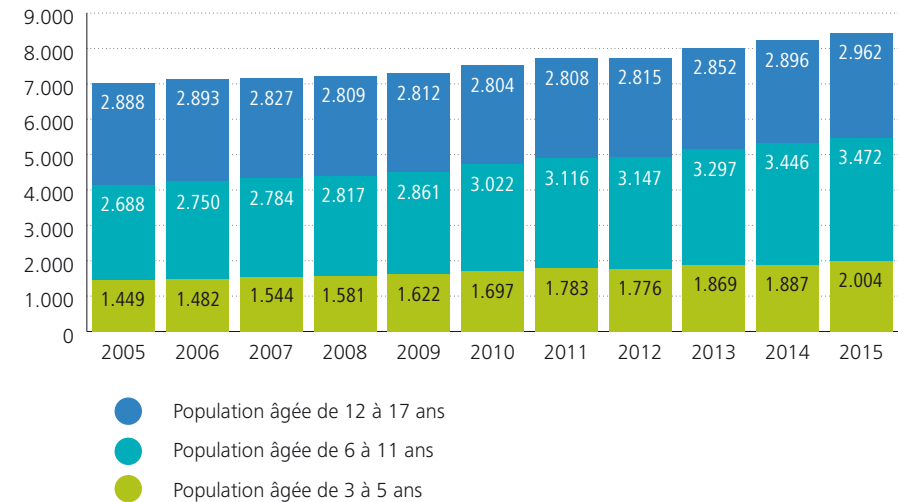
4.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 3 À 17 ANS

Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants et d'adolescents de 3 à 17 ans s'est accru à Woluwe-Saint-Lambert. Les parts des enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans dans la population ont également augmenté, tandis que celle des adolescents de 12 à 17 ans a légèrement diminué au cours de cette période. En 2015, les enfants de 3 à 5 ans, de 6 à 11 ans et les adolescents de 12 à 17 ans représentent respectivement 3,7 %, 6,4 % et 5,5 % de la population totale dans la commune.

Notons que les chiffres de la figure 4-1 sont basés sur la [population officielle](#), ce qui implique que certains enfants (dont les parents sont inscrits au Registre d'attente ou sont en situation irrégulière par exemple) ne sont pas inclus. Ces derniers peuvent néanmoins fréquenter une école de la commune et être inclus dans les données de population scolaire (cf. point suivant). La population scolaire reprend par ailleurs des adolescents de plus de 17 ans encore en scolarité. À l'inverse, certains élèves comptabilisés dans la population officielle peuvent ne pas se retrouver dans les données de population scolaire car celles-ci incluent uniquement les élèves qui suivent un enseignement dans une école de la Communauté française ou flamande. À Woluwe-Saint-Lambert, ce dernier phénomène semble plus important que le premier, car la population scolaire est inférieure au nombre d'enfants et d'adolescents repris dans les chiffres de population officielle (notamment du fait de la présence d'une école européenne dans la commune).

4-1

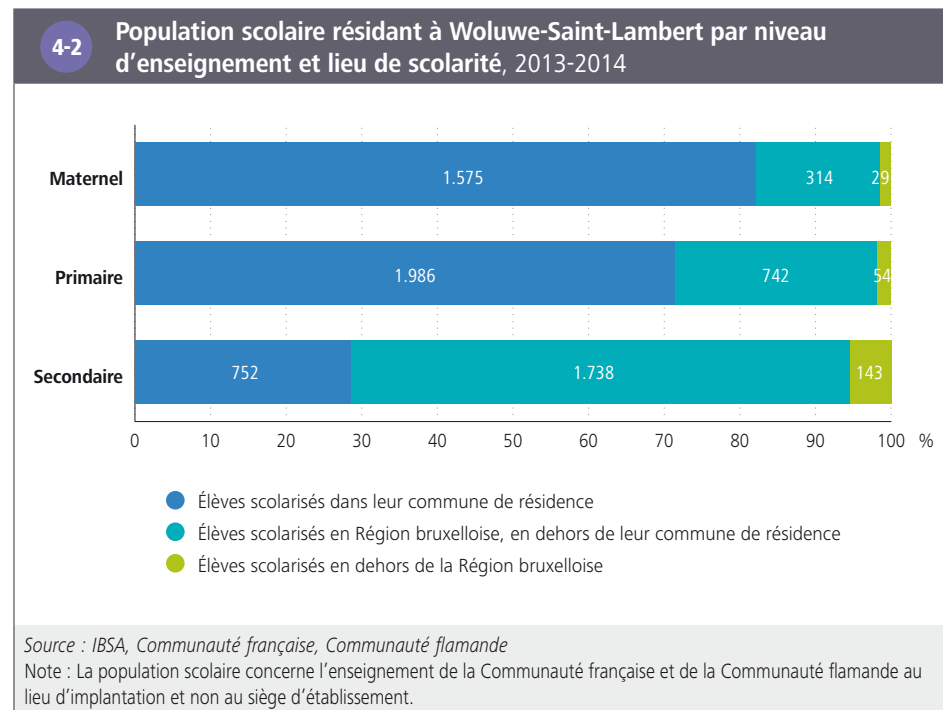
Évolution de la population de 3 à 17 ans, Woluwe-Saint-Lambert, 1^{er} janvier 2005-2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

4.2. POPULATION SCOLAIRE : NIVEAU, LIEU DE SCOLARITÉ ET FORME D'ENSEIGNEMENT

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, respectivement 1 918, 2 781 et 2 630 élèves résidant à Woluwe-Saint-Lambert sont inscrits dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire de l'une des deux Communautés (française ou flamande)⁸. Parmi les élèves inscrits en maternel, 82 % fréquentent une école implantée à Woluwe-Saint-Lambert, contre 71 % parmi les élèves inscrits en primaire et 29 % parmi les élèves inscrits en secondaire (4-2).



En comparaison avec la Région bruxelloise, en proportion, les élèves du secondaire qui résident à Woluwe-Saint-Lambert suivent plus fréquemment la **filière** générale et moins les filières technique et professionnelle : 39 %, 15 % et 9,5 % des élèves en secondaire sont inscrits respectivement dans l'enseignement général, technique et professionnel, contre 29 %, 17 % et 16 % des élèves à l'échelle régionale (4-3). La part d'élèves dans l'enseignement spécialisé (primaire et secondaire) est par ailleurs légèrement moins élevée à Woluwe-Saint-Lambert (3,9 %) qu'à l'échelle de la Région (4,6 %).

4-3 Répartition de la population scolaire dans l'enseignement obligatoire au lieu de résidence par niveau et par forme d'enseignement, 2013-2014

	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise
	Nombre	% dans le niveau	% dans le niveau
Enseignement primaire			
Primaire ordinaire	2.646	95,1	94,5
Primaire spécialisé	135	4,9	5,5
Primaire total	2.781	100,0	100,0
Enseignement secondaire			
Secondaire 1 ^{er} degré	864	32,9	33,7
Secondaire 2 ^e et 3 ^e degrés (et 4 ^e degré pour la Communauté française)			
<i>Général</i>	1.036	39,4	29,2
<i>Technique</i>	393	14,9	16,9
<i>Artistique</i>	10	0,4	0,4
<i>Professionnel</i>	251	9,5	16,1
Secondaire spécialisé	76	2,9	3,7
Secondaire total	2.630	100,0	100,0

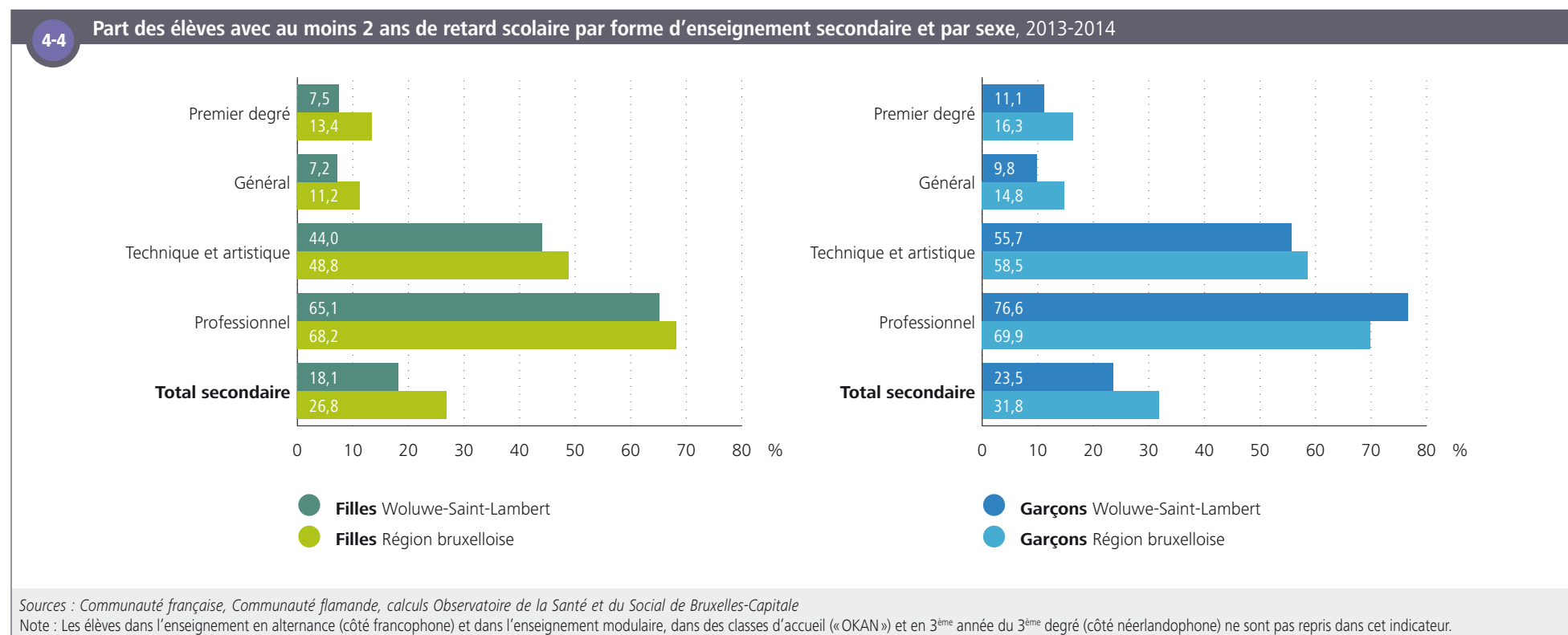
Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande
 Note : Les regroupements de données de la Communauté française et de la Communauté flamande ont été faits au niveau des formes d'enseignement.

8 Les élèves suivant un enseignement hors Communautés (écoles européennes, écoles internationales ou privées non homologuées par les Communautés, ou les élèves scolarisés chez eux) ne sont donc pas comptabilisés.

4.3. RETARD SCOLAIRE

La proportion d'élèves en **retard scolaire** (deux ans de retard ou plus) est liée de façon importante à la filière et ce, tant à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale. Le pourcentage d'élèves en retard scolaire est nettement plus important dans la filière professionnelle, suivie de la filière technique et artistique et ensuite de la filière générale. Par ailleurs, les garçons sont généralement plus en retard que les filles, dans la commune comme dans la Région.

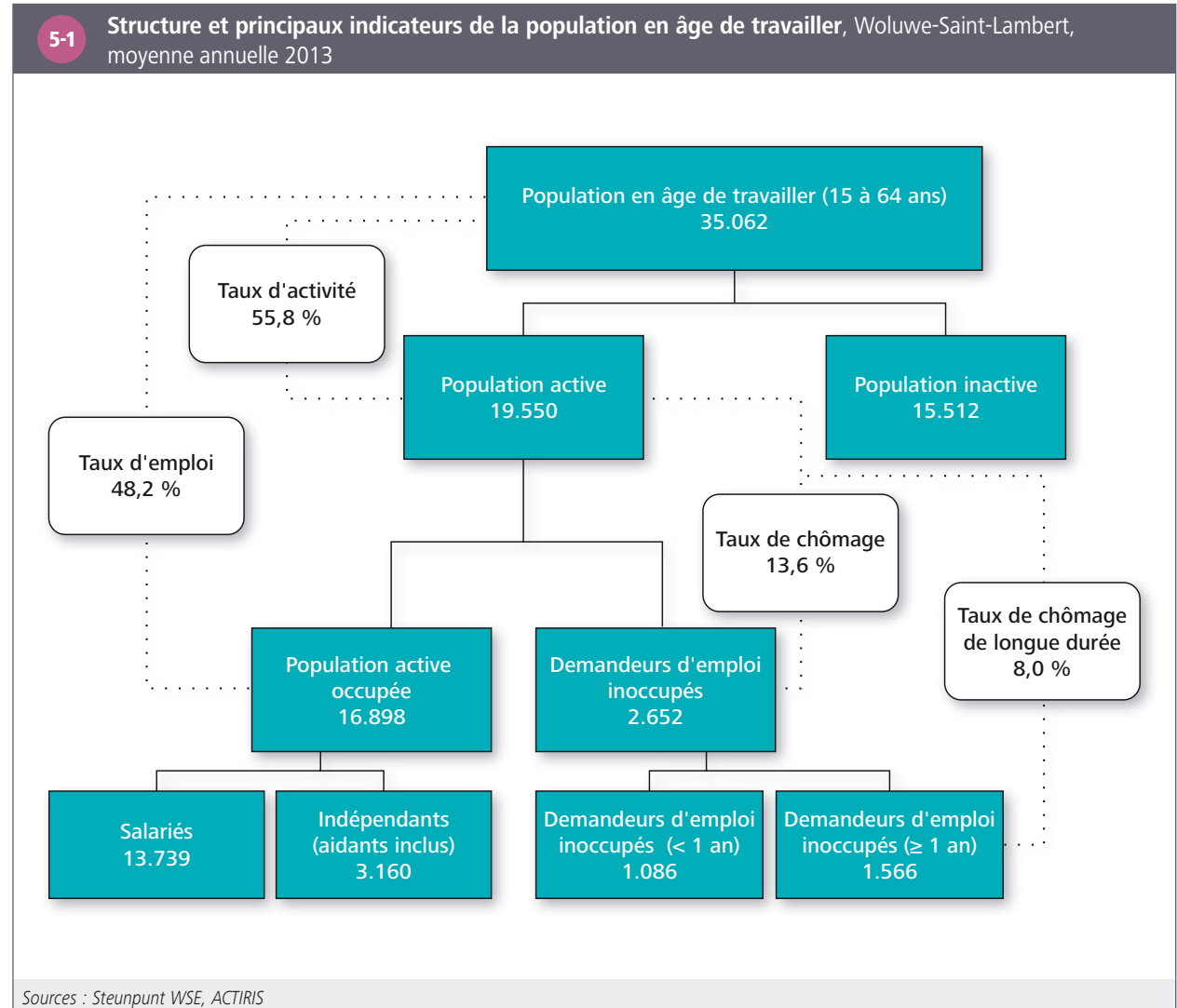
La proportion d'élèves en retard scolaire en secondaire (toutes filières confondues) à Woluwe-Saint-Lambert est non négligeable mais moins élevée qu'au niveau de la Région, tant pour les filles que pour les garçons : 18 % des filles et 23,5 % des garçons ont au moins deux ans de retard scolaire dans la commune, contre 27 % et 32 % à l'échelle régionale. Par rapport à la référence régionale, le retard scolaire moins important parmi les élèves de Woluwe-Saint-Lambert s'observe pour tous les degrés et filières, à l'exception de la filière professionnelle chez les garçons ⁴⁻⁴.



5. MARCHÉ DU TRAVAIL

5.1. POSITION SOCIOÉCONOMIQUE DE LA POPULATION

En 2013, 56 % des 35 062 personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont actives sur le marché du travail à Woluwe-Saint-Lambert⁹. Parmi elles, 86 % sont en emploi (actif occupé) et 14 % sont inscrites auprès d'Actiris comme «demandeur d'emploi inoccupé» (DEI). Parmi ces personnes au chômage, plus de la moitié le sont depuis au moins un an **5-1**.



⁹ Dans ce chapitre, la population active et la population active occupée sont sous-estimées car elles ne prennent pas en compte les personnes qui travaillent dans les institutions européennes et internationales, les marins de la marine marchande, le personnel domestique et les travailleurs au noir. Notons que la commune de Woluwe-Saint-Lambert présente une proportion non négligeable de personnes travaillant dans les institutions européennes et internationales.

5.2. TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE

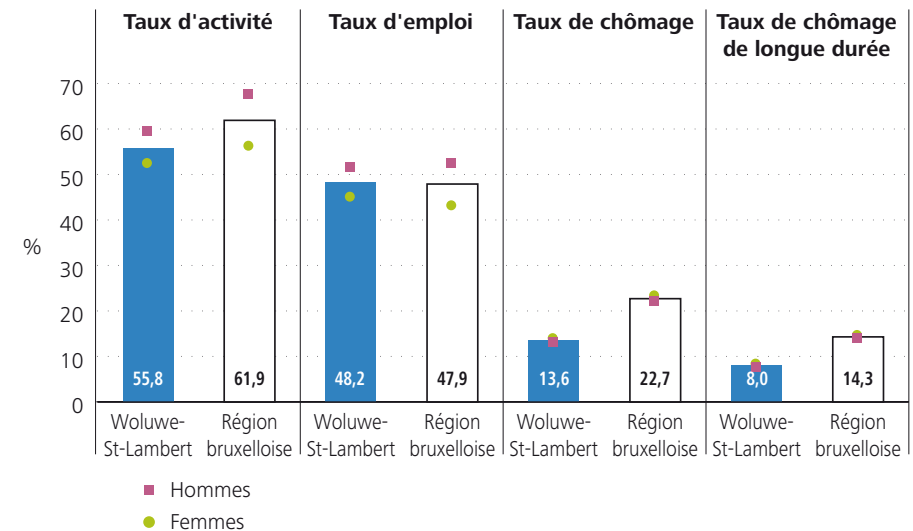
En comparaison avec la Région bruxelloise, le **taux d'activité** à Woluwe-Saint-Lambert est moins élevé pour les deux sexes, mais de façon plus marquée pour les hommes. Notons que le taux d'activité à Woluwe-Saint-Lambert pourrait être sous-estimé car les travailleurs dans les institutions européennes et internationales ne sont pas repris dans ces statistiques. Parmi la **population active**, le **taux de chômage** (total et de longue durée¹⁰) apparaît nettement plus bas à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau de la Région, tant pour les hommes que pour les femmes. À noter que le taux de chômage est environ deux fois plus élevé dans certains **secteurs** de logements sociaux (Deux Maisons, Hof Ten Berg-Nord et Kapelleveld-Nord-Est).

En termes de **taux d'activité** et **d'emploi**, les **inégalités de genre** sont présentes mais moins marquées à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale **5-2**.

Les **taux d'activité** et les **taux de chômage** sont inférieurs dans la commune en comparaison avec la situation régionale pour toutes les tranches d'âge, mais à des degrés divers **5-3**. Le taux d'activité des **jeunes** (15-24 ans) est particulièrement bas à Woluwe-Saint-Lambert, les jeunes de la commune étant nombreux à poursuivre des études supérieures.

5-2

Taux d'activité, d'emploi, de chômage et de chômage de longue durée par sexe, 2013



Source : Steunpunt WSE

5-3

Taux d'activité, d'emploi et de chômage par groupe d'âge, 2013

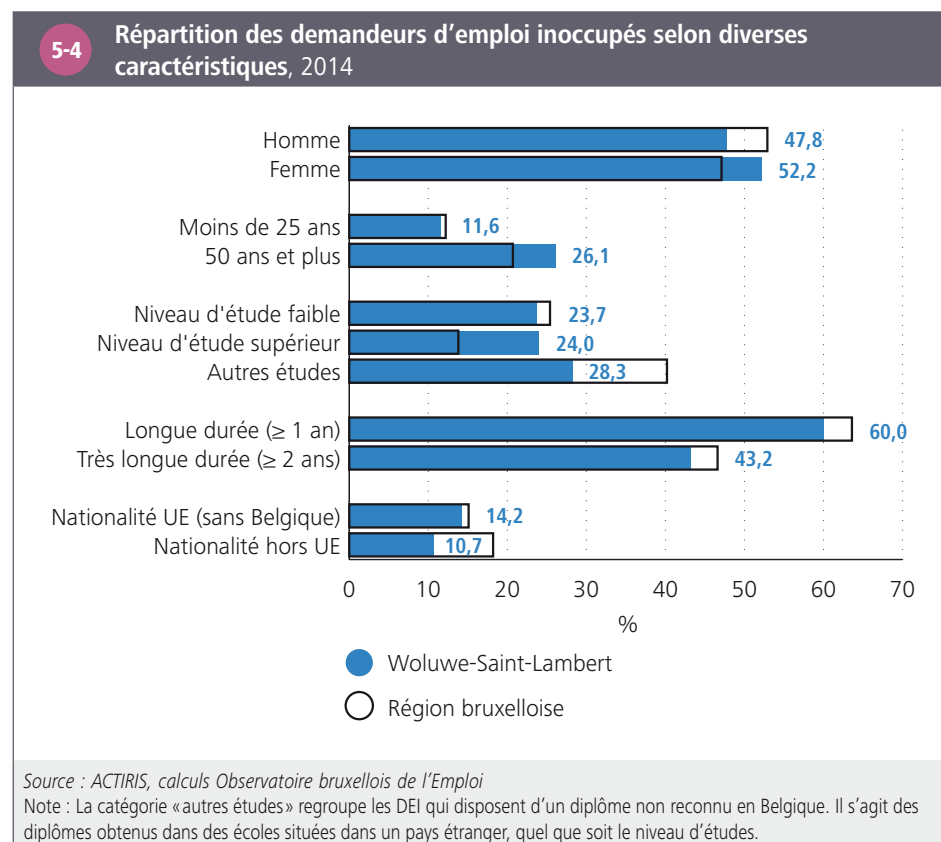
Groupe d'âge	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Woluwe-St-Lambert	Région bruxelloise	Woluwe-St-Lambert	Région bruxelloise	Woluwe-St-Lambert	Région bruxelloise
15 à 24 ans	19,6	28,7	14,3	18,3	27,1	36,3
25 à 49 ans	67,2	73,1	58,7	57,1	12,6	21,9
50 à 64 ans	55,8	58,8	48,7	42,1	12,7	20,1
Total	55,8	61,9	48,2	47,9	13,6	22,7

Source : Steunpunt WSE

¹⁰ Le **taux de chômage** de longue durée correspond à la part de personnes au chômage depuis un an et plus parmi les actifs.

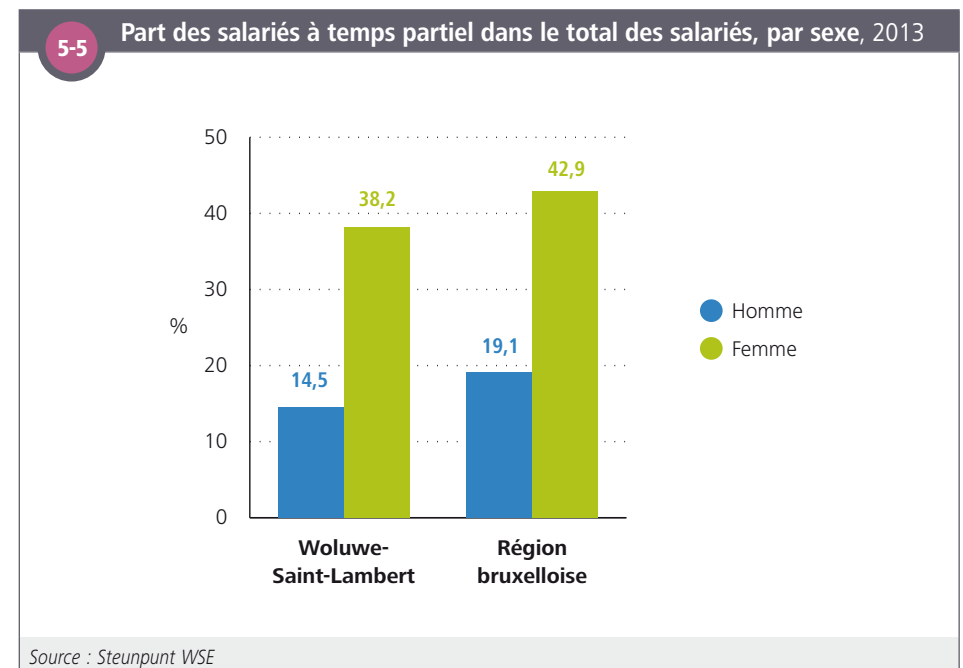
5.3. PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Le profil des **demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI) diffère sensiblement à Woluwe-Saint-Lambert et au niveau de la Région, ce qui peut contribuer à expliquer en partie le **taux de chômage** moins élevé au sein de la commune. Une des différences notables se situe en termes de niveau de diplôme : en proportion, le niveau d'études des DEI à Woluwe-Saint-Lambert est nettement plus élevé qu'à l'échelle régionale (près d'un quart d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur dans la commune). La proportion de DEI ayant un diplôme non reconnu en Belgique (« autres études ») est en outre nettement moindre à Woluwe-Saint-Lambert. Par ailleurs, on y retrouve - en proportion - plus de personnes de nationalité belge, plus de femmes, et plus de personnes âgées de 50 ans et plus. Enfin, la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée y est moins importante **5-4**.



5.4. TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

De manière générale, à Woluwe-Saint-Lambert comme à l'échelle régionale, le temps partiel touche nettement plus souvent les femmes que les hommes. La part des travailleurs à temps partiel est un peu moins importante à Woluwe-Saint-Lambert qu'en Région bruxelloise : 14,5 % des hommes et 38 % des femmes ayant un emploi sont à temps partiel, contre respectivement 19 % et 43 % à l'échelle régionale **5-5**.



6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

6.1. EMPLOI INTÉRIEUR

Concernant l'emploi intérieur en 2013, 24 696 salariés et 3 409 indépendants travaillent à Woluwe-Saint-Lambert (quelle que soit leur commune de résidence), ce qui représente respectivement 4 % des salariés et 4 % des indépendants de la Région.

La proportion de postes salariés occupés par des employés est plus importante à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle de la Région (78,5 % contre 61 %), à l'inverse des postes occupés par des ouvriers et des fonctionnaires. Par ailleurs, les femmes occupent la majorité des postes dans la commune (58 %, contre 50 % à l'échelle de la Région)

6-1.

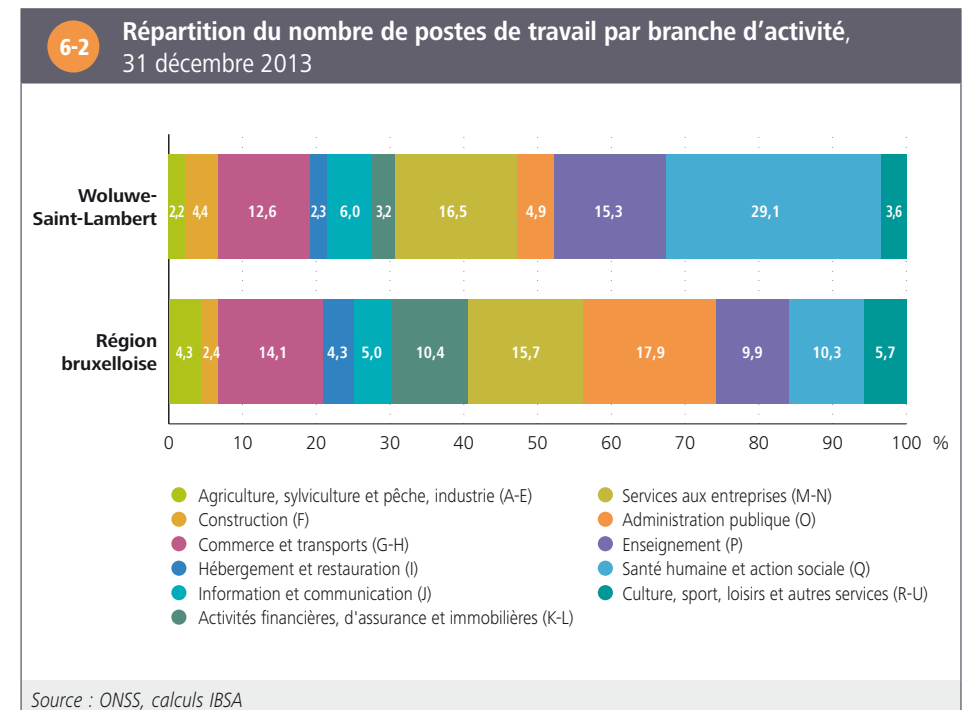
6-1 Nombre de postes de travail salarié au lieu de travail selon le sexe et le statut, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Nombre total de postes de travail au lieu de travail	26.428	621.821
Répartition par sexe (en % du total)		
Homme	41,8	49,8
Femme	58,2	50,2
Répartition par statut (en % du total)		
Ouvriers	12,8	20,2
Employés	78,5	60,8
Fonctionnaires	8,7	19,1

Source : ONSS, calculs IBSA

La répartition des postes de travail par **branche d'activité** sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert laisse apparaître certaines différences par rapport à la situation au niveau de la Région bruxelloise 6-2. Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale représente le premier secteur en matière d'emplois dans la commune, avec 29 % des postes (contre 10 % à l'échelle régionale). Cela s'explique en grande partie par la présence des Cliniques universitaires Saint-Luc sur le territoire de la commune. Le

deuxième secteur le plus important en termes de postes de travail à Woluwe-Saint-Lambert est celui des services aux entreprises (16,5 % des postes, une proportion proche de celle de la Région). Il s'agit en majorité de postes dans le secteur des activités spécialisées et scientifiques (entreprises de pointe). Enfin, le troisième secteur le plus important est celui de l'enseignement (15 % des postes, contre 10 % à l'échelle régionale), du fait du nombre relativement important d'écoles (y compris de l'enseignement supérieur) et de la présence de la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain sur le territoire communal.

À l'inverse, certains secteurs sont très peu présents, comme celui de l'administration publique et des activités financières, d'assurance et immobilières.



6.2. ENTREPRISES

Les statistiques sur le **nombre d'entreprises** présentées ici portent d'une part sur les **unités locales d'établissement** (sièges d'exploitation des entreprises ayant au minimum un salarié déclaré à l'ONSS), et, d'autre part, sur les **entreprises assujetties à la TVA** (qui ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises)¹¹.

Au 31 décembre 2013, Woluwe-Saint-Lambert compte 1 435 **unités locales d'établissement** sur son territoire (soit 4 % du nombre total d'unités en Région bruxelloise). La répartition par taille des établissements - approchée sous l'angle du nombre de salariés - indique une légère surreprésentation des entreprises de relativement grande taille (50 à 199 salariés) dans la commune **6-3**.

6-3 Nombre d'unités locales d'établissement selon la taille, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Nombre total d'unités locales d'établissement	1.435	34.881
Répartition par classe de taille en nombre de salariés (en % du total)		
1 à 9 salariés	77,6	78,2
10 à 49 salariés	16,5	16,6
50 à 199 salariés	4,7	3,8
200 salariés et plus	1,2	1,4
<i>Source : ONSS, données décentralisées, calculs IBSA</i>		
<i>Note : Localisation selon le siège de l'unité locale d'établissement.</i>		

Au 31 décembre 2014, 4 037 **entreprises assujetties à la TVA** ont leur siège social à Woluwe-Saint-Lambert, soit 4 % de l'ensemble des entreprises assujetties à la TVA en Région bruxelloise.

La dynamique de **créations** d'entreprises a été similaire à Woluwe-Saint-Lambert et à l'échelle régionale entre 2010 et 2014. En moyenne par an, 11,5 entreprises ont été créées pour 100 entreprises à Woluwe-Saint-Lambert (contre 12 pour 100 au niveau de la Région). Il en va de même concernant les **cessations** : en moyenne par an, 8 cessations pour 100 entreprises ont été enregistrées, dans la commune comme au niveau régional.

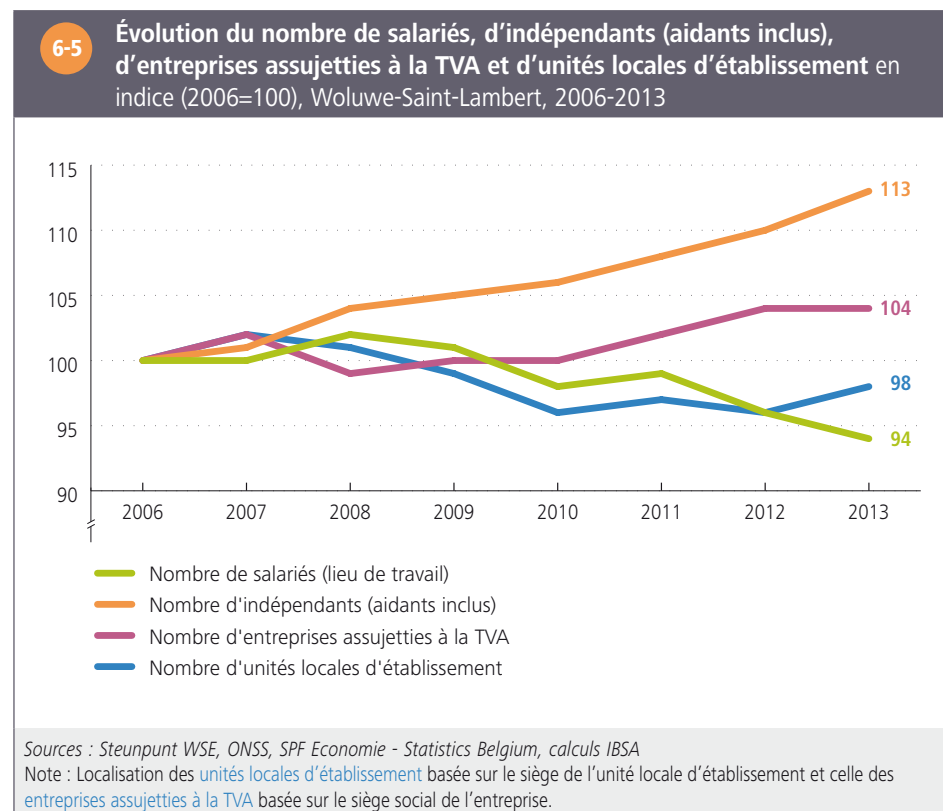
Les **faillites** d'entreprise (qui ne représentent qu'une partie des cessations) ont été - en proportion - moins nombreuses à Woluwe-Saint-Lambert sur cette période (1,5 entreprise sur 100 dans la commune, contre 2,6 sur 100 à l'échelle régionale) **6-4**.

6-4 Démographie d'entreprises		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA au 31 décembre 2014	4.037	94.436
Taux annuel moyen de création d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	11,5	12,0
Taux annuel moyen de cessation d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	7,7	8,3
Taux annuel moyen de faillite d'entreprises (2010-2014) (%)	1,5	2,6
<i>Source : SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA</i>		
<i>Notes : Localisation selon le siège social de l'unité légale. Les différents taux présentés correspondent aux taux annuels moyens calculés sur la période 2010-2014.</i>		

11 Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** est pratiquement toujours plus élevé que le nombre d'**unités locales d'établissement** au sein d'une commune. Cela est dû au fait que les statistiques des assujettis à la TVA reprennent les entreprises qui ne déclarent aucun salarié à l'ONSS, comme c'est le cas d'un grand nombre d'indépendants. Ces entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte dans les statistiques sur les unités locales d'établissement.

6.3. ÉVOLUTION 2006-2013

Le nombre de salariés a diminué à Woluwe-Saint-Lambert au cours de la période 2006-2013, de même (mais dans une moindre mesure) que le nombre d'unités locales d'établissement. Par ailleurs, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a légèrement augmenté sur la période considérée. Enfin, le nombre d'indépendants a également connu une certaine croissance à Woluwe-Saint-Lambert pendant cette période (+13 %), mais environ deux fois moins rapide qu'à l'échelle de la Région bruxelloise 6-5.

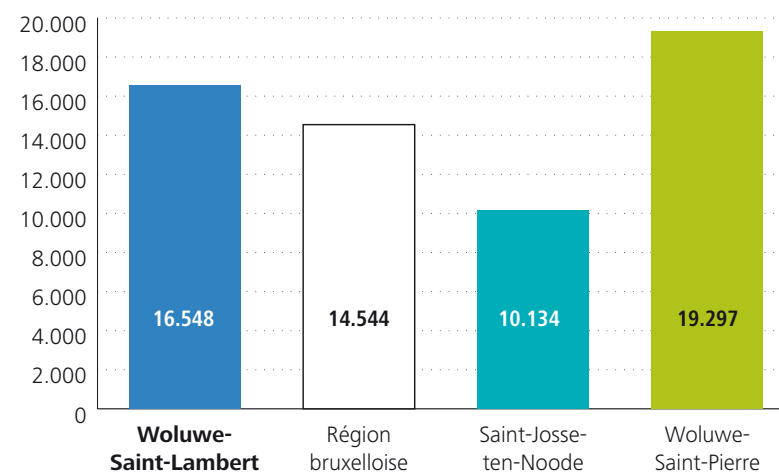


7. REVENUS

7.1. REVENUS FISCAUX

À partir des [statistiques fiscales](#) et en tenant compte de la composition des ménages, le [revenu moyen](#)¹² s'élève à 16 548 euros à Woluwe-Saint-Lambert pour l'année 2012, soit 14 % au-dessus de la moyenne bruxelloise. C'est dans la commune voisine de Woluwe-Saint-Pierre que le revenu moyen est le plus élevé de la Région et à Saint-Josse-ten-Noode qu'il est le plus bas ⁷⁻¹.

7-1 Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée en euros, revenus 2012

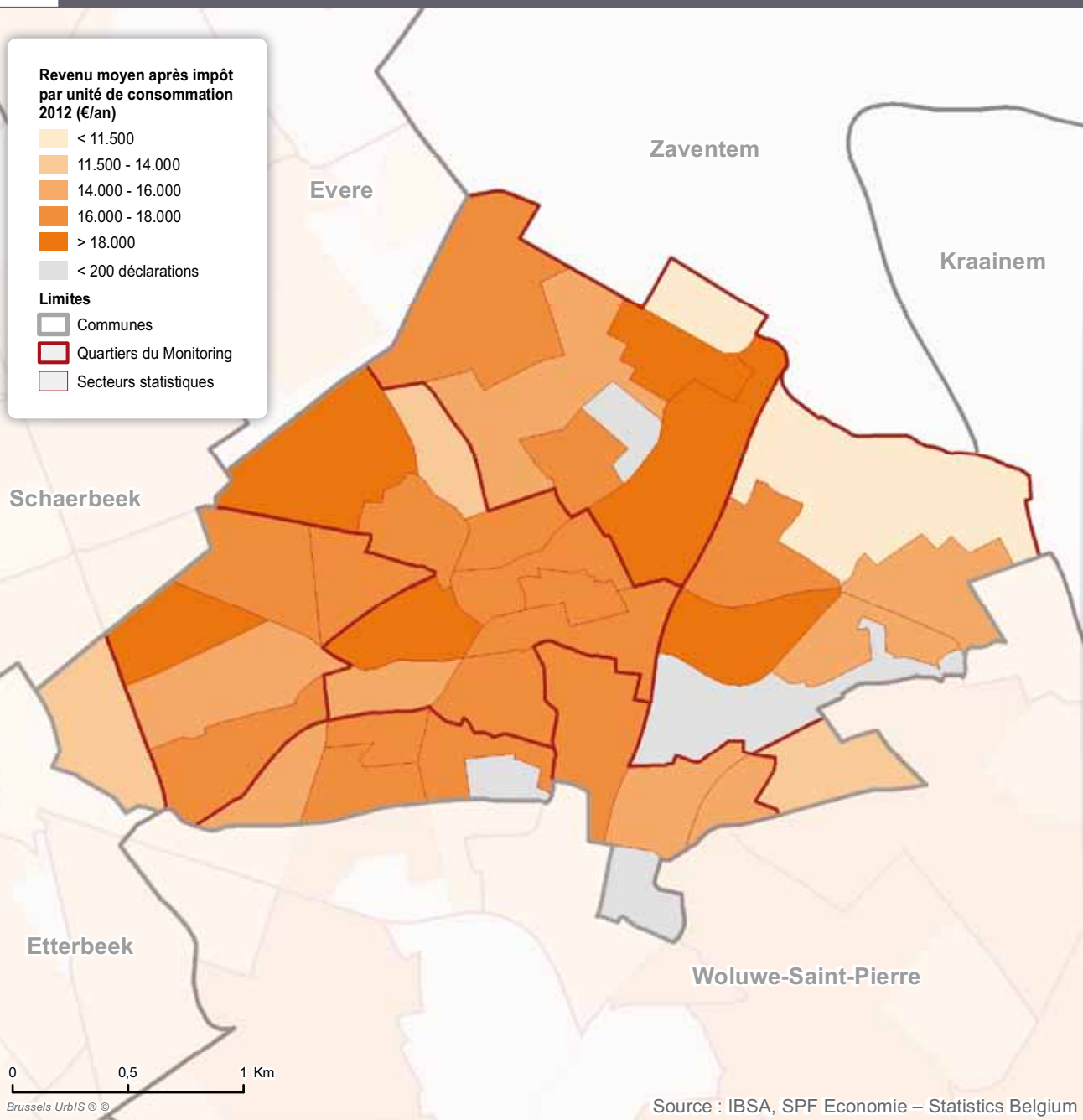


Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

¹² Il s'agit ici du revenu moyen par unité de consommation modifiée (après impôt), cf. glossaire.

7-2

Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée par secteur statistique, en euros, Woluwe-Saint-Lambert, revenus 2012



Les **revenus** moyens varient sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert **7-2**. Une bonne partie des **secteurs statistiques** de la commune affichent un **revenu moyen** compris entre 16 000 et 18 000 euros. Près de la moitié des secteurs de Woluwe-Saint-Lambert présentent un revenu moyen supérieur de 10 à 25 % à la moyenne régionale. Quelques secteurs, généralement ceux où l'on retrouve les logements sociaux, affichent toutefois un revenu moyen inférieur à la moyenne régionale. Les revenus moyens les moins élevés de la commune (inférieurs à 11 500 euros) se situent dans le secteur Saint-Luc (habité en grande partie par des étudiants) et le secteur Hof Ten Berg-Nord (composé en grande partie de logements sociaux). Le revenu moyen est compris entre 11 500 et 14 000 euros dans les secteurs Rogations (extrémité est de la commune), Deux Maisons et Stockel. Le secteur Deux Maisons est essentiellement composé de logements sociaux. On en retrouve aussi dans le secteur Stockel, mais dans une moindre mesure. Quelques secteurs enregistrent des revenus moyens compris 14 000 et 16 000 euros, notamment Kapelleveld-Sud et Kapelleveld-Nord-Est (deux secteurs de logements sociaux également). Enfin, quelques secteurs présentent un revenu moyen supérieur de plus de 25 % à la moyenne régionale. Notons que le revenu moyen est tout particulièrement élevé dans le secteur Marie La Misérable (26 822 euros), faiblement peuplé et constitué en grande partie de villas 3 ou 4 façades. Ce secteur compte parmi ceux qui affichent les revenus moyens les plus élevés de la Région.

Le degré d'**inégalité** de revenus, mesuré par le **coefficient de Gini**¹³, apparaît légèrement plus élevé à Woluwe-Saint-Lambert qu'en moyenne dans les 19 communes

7-3.

7-3 Coefficient de Gini, revenus fiscaux 2012		
	Woluwe-Saint-Lambert	Moyenne des 19 communes
Coefficient de Gini - Revenu total net imposable	0,48	0,46
Coefficient de Gini - Revenu après impôt	0,42	0,39

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Les **déclarations** de revenus supérieurs à 15 000 euros et plus particulièrement, de revenus compris entre 50 000 et 75 000 euros, sont plus représentées à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale. La surreprésentation des classes de revenus les plus élevés contribue à expliquer le **coefficient de Gini** légèrement supérieur dans la commune. Les déclarations de revenus compris entre 10 000 et 15 000 euros sont quant à elles nettement moins représentées à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau régional 7-4.

Notons que la part des déclarations dont le revenu total net imposable est nul est légèrement moins importante à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. Les déclarations dont le revenu total net imposable est nul concernent des personnes qui perçoivent des revenus exonérés ou qui ne déclarent aucun revenu à l'impôt des personnes physiques. Il peut s'agir des bénéficiaires d'allocations sociales non imposables (comme par exemple le **revenu d'intégration sociale**), des fonctionnaires internationaux, de certains étudiants, de certains indépendants ou de personnes qui ne perçoivent réellement aucun revenu.

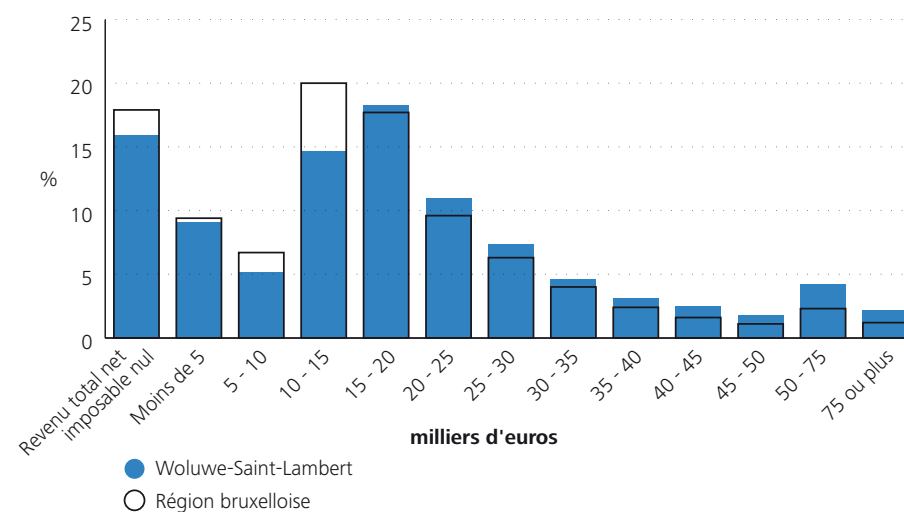
Ces catégories de contribuables peuvent également se retrouver, dans certains cas, dans les classes des revenus inférieurs à 10 000 euros. Ces classes de revenus doivent être interprétées avec prudence étant donné les biais inhérents à la **statistique fiscale**¹⁴.

13 Le **coefficient de Gini** présenté ici est calculé sur base des statistiques fiscales et doit être distingué de celui calculé par Statistics Belgium sur base des données de l'enquête SILC.

14 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2016), *La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ?*, Focus n°14, février 2016.

7-4

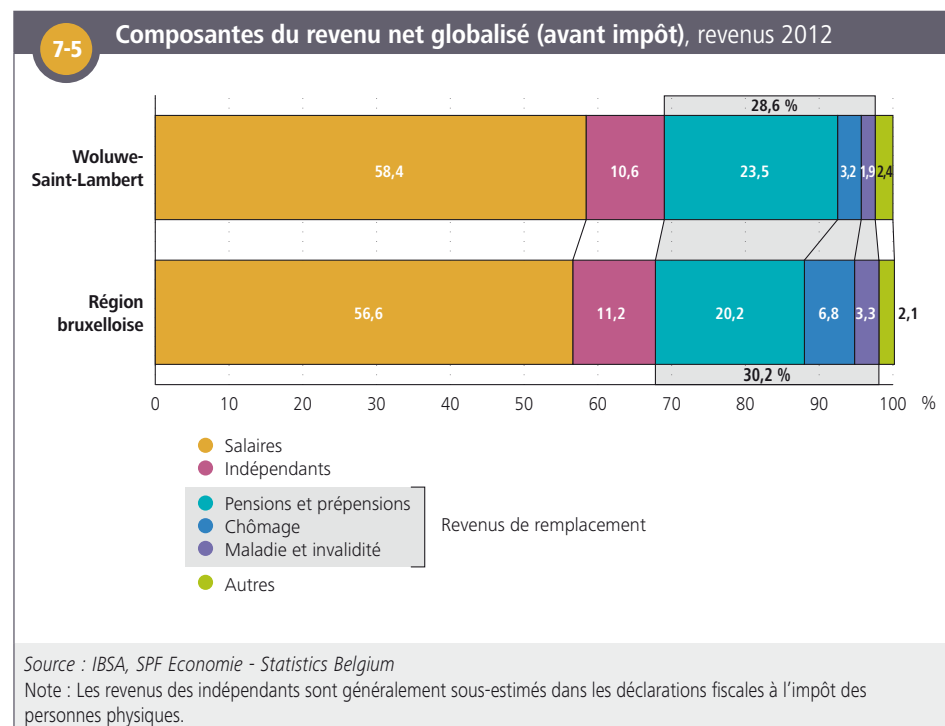
Distribution du nombre de déclarations fiscales par classe de revenu après impôt, revenus 2012



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : • Par souci de simplicité, les classes sont nommées avec des chiffres ronds, en réalité seule la borne inférieure de chaque classe y est incluse.
• Ce graphique est construit sans faire de distinction entre les déclarations individuelles et les déclarations communes, qui portent donc sur les revenus d'une ou deux personnes. Une répartition par type de déclaration différente au sein de la commune et de la Région dans son ensemble peut donc avoir une influence sur les distributions par classe de revenu.

L'analyse de la **source** de ces revenus fiscaux (avant impôt) en 2012 montre que la part des revenus fiscaux issus des pensions est supérieure à Woluwe-Saint-Lambert (en lien avec la proportion plus élevée de personnes âgées), à l'inverse de celle des revenus provenant des allocations de chômage et des indemnités de maladie et d'invalidité **7-5**.



7.2. PERSONNES VIVANT AVEC UNE ALLOCATION

Le nombre de personnes qui perçoivent un revenu de remplacement (allocations de chômage ou indemnités d'invalidité) ou une allocation d'aide sociale constitue un indicateur du nombre de personnes qui doivent vivre avec un **revenu limité**, souvent inférieur au **seuil de risque de pauvreté**¹⁵.

Le pourcentage de la population qui vit avec un revenu de remplacement (hormis les pensions) ou une allocation d'aide sociale est plus bas à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle de la Région bruxelloise, quelle que soit la catégorie d'âge.

À Woluwe-Saint-Lambert, parmi la population d'âge actif (18-64 ans), 8 % vivent avec une allocation de chômage ou d'insertion, 3 % avec un **revenu d'intégration sociale** (RIS) ou **équivalent** (ERIS), 2,5 % avec une indemnité d'invalidité et 1 % avec une allocation aux personnes handicapées. Parmi les jeunes adultes (18-24 ans), 7,5 % vivent avec un revenu d'intégration sociale (ou équivalent). Parmi les plus âgés (65 ans et plus), 5 % vivent avec la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) **7-6**.

7-6 Nombre et pourcentage de personnes vivant avec une allocation de chômage, d'invalidité ou d'aide sociale par classe d'âge, 1^{er} janvier 2014

	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise
	Nombre	%	%
Population âgée de 18 à 24 ans	4.896	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	368	7,5	10,6
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	151	3,1	6,9
Population âgée de 18 à 64 ans	33.953	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	966	2,8	4,9
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	2.611	7,7	12,9
Indemnités d'invalidité ²	841	2,5	3,9
Allocations aux personnes handicapées ²	444	1,3	1,9
Population âgée de 65 ans et plus	9.199	100,0	100,0
Garantie de revenus aux personnes âgées	497	5,4	10,7
Allocations aux personnes handicapées ²	312	3,4	6,5

Sources : SPP Intégration Sociale, ONEM, INAMI, SPF Sécurité Sociale, ONP, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
 Notes : [1] Il s'agit du nombre de paiements des allocations.
 [2] Données au 31 décembre 2013

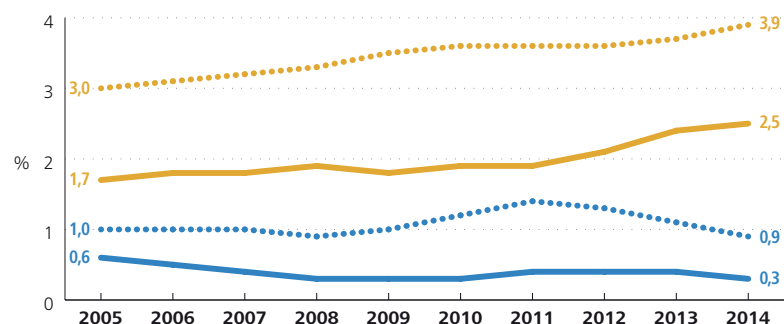
¹⁵ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2015). *Baromètre social 2015*. Bruxelles : Commission communautaire commune.

L'évolution de la part des bénéficiaires du **RIS** dans la population (18-64 ans) à Woluwe-Saint-Lambert entre 2005 et 2014 indique, comme à l'échelle régionale, une tendance à la hausse. En termes relatifs, cette part a même augmenté plus rapidement à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau régional : si elle est toujours inférieure à celle de la Région en 2014, l'écart relatif avec celle-ci s'est resserré par rapport à 2005 **7-7**.

La part des bénéficiaires de l'**ERIS** à Woluwe-Saint-Lambert est faible et a diminué de façon importante en début de période, pour stagner ensuite. En termes absolus, après une baisse significative, le nombre de bénéficiaires a ré-augmenté entre 2010 et 2012, pour diminuer à nouveau en 2013 et 2014. Cette tendance est également observée dans la Région et s'explique en grande partie par certaines mesures adoptées au niveau fédéral en matière de politique d'asile et de migration, ayant impliqué sur cette période (2013-2014) une diminution des demandeurs d'asile et des étrangers non-inscrits au registre de la population pouvant prétendre à l'aide financière.

7-7

Évolution de la part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et de l'équivalent au revenu d'intégration sociale dans la population de 18-64 ans, en moyenne annuelle, 2005-2014



Nombre RIS	
Woluwe-St-Lambert	523 531 569 590 573 607 642 686 802 864
Région bruxelloise
Nombre ERIS	
Woluwe-St-Lambert	170 157 126 81 86 114 132 135 124 111
Région bruxelloise

Sources : SPP Intégration Sociale, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA

7.3. BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION MAJORÉE (BIM)

Le nombre de **bénéficiaires de l'intervention majorée** (BIM) pour l'assurance soins de santé peut être utilisé comme un indicateur du nombre de personnes vivant dans des conditions financières difficiles.

En janvier 2015, 6 961 personnes ont droit à une intervention majorée à Woluwe-Saint-Lambert en tant que titulaire ou comme personne à charge, soit 13 % de la population (une proportion deux fois moins élevée qu'au niveau de la Région bruxelloise). Les pourcentages de bénéficiaires dans la commune sont inférieurs à ceux correspondant à l'échelle régionale quelle que soit la catégorie d'âge **7-8**.

7-8

Nombre et pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM), par classe d'âge et par sexe, janvier 2015

Classe d'âge	Woluwe-Saint-Lambert			Région bruxelloise					
	Nombre de bénéficiaires ¹		Pourcentage de bénéficiaires ¹ dans la population	Pourcentage de bénéficiaires ¹ dans la population		Total			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 18 ans	782	730	1.512	14,8	14,4	14,6	33,5	33,2	33,3
18 - 24 ans	356	400	756	14,8	15,7	15,3	27,2	27,8	27,5
25 - 64 ans	1.189	1.821	3.010	8,8	11,5	10,2	19,2	23,0	21,1
65 ans et plus	449	1.234	1.683	13,0	21,0	18,0	26,4	32,1	29,8
Total	2.776	4.185	6.961	11,2	14,3	12,9	24,1	27,1	25,6

Sources : BCSS-Datawarehouse Marché du travail & Protection Sociale, IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Note : [1] Titulaires et personnes à charge.

8. FINANCES COMMUNALES

8.1. INDICATEURS CLÉS SUR LES FINANCES COMMUNALES

Le **budget** ordinaire fait référence à l'ensemble des recettes et dépenses qui ont un caractère régulier et habituel. Les recettes et dépenses relatives aux investissements font, quant à elles, partie du budget extraordinaire. Entre 2009 et 2012, les comptes de la commune affichaient un budget ordinaire à l'équilibre et, en 2008 et en 2013, en déficit. Le résultat cumulé était quant à lui positif entre 2008 et 2012, et en déficit en 2013.

En moyenne pour les comptes de 2008-2013, les recettes et dépenses ordinaires **par habitant** à Woluwe-Saint-Lambert étaient inférieures à celles correspondantes pour les 19 communes bruxelloises considérées ensemble. Il en va de même concernant les dépenses d'investissement par habitant. Par ailleurs, la **dette** par habitant à Woluwe-Saint-Lambert est également légèrement moins élevée qu'au niveau des 19 communes **8-1**. À noter que le montant de la dette auprès du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) apparaît négligeable en proportion de la dette totale de la commune (en 2013, la dette auprès du FRBRTC ne représente que 1 % de la dette totale de Woluwe-Saint-Lambert, contre 15 % pour les 19 communes).

8-1 Indicateurs clés des finances communales, moyenne des comptes 2008-2013		
	Woluwe-Saint-Lambert	19 communes bruxelloises
Recettes ordinaires en euros par habitant	1.385	1.681
Dépenses ordinaires en euros par habitant	1.376	1.696
Dette ¹ en euros par habitant	1.163	1.333
Dépenses d'investissements en euros par habitant	217	248

Sources : SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA
 Note : [1] Dette auprès du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales incluse.

Le **ratio de liquidité** indique la capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers à court terme. À Woluwe-Saint-Lambert, en 2013, ce ratio est supérieur à l'unité (2,61), c'est-à-dire que la commune a la capacité de rembourser ses dettes à court terme (à un an au plus).

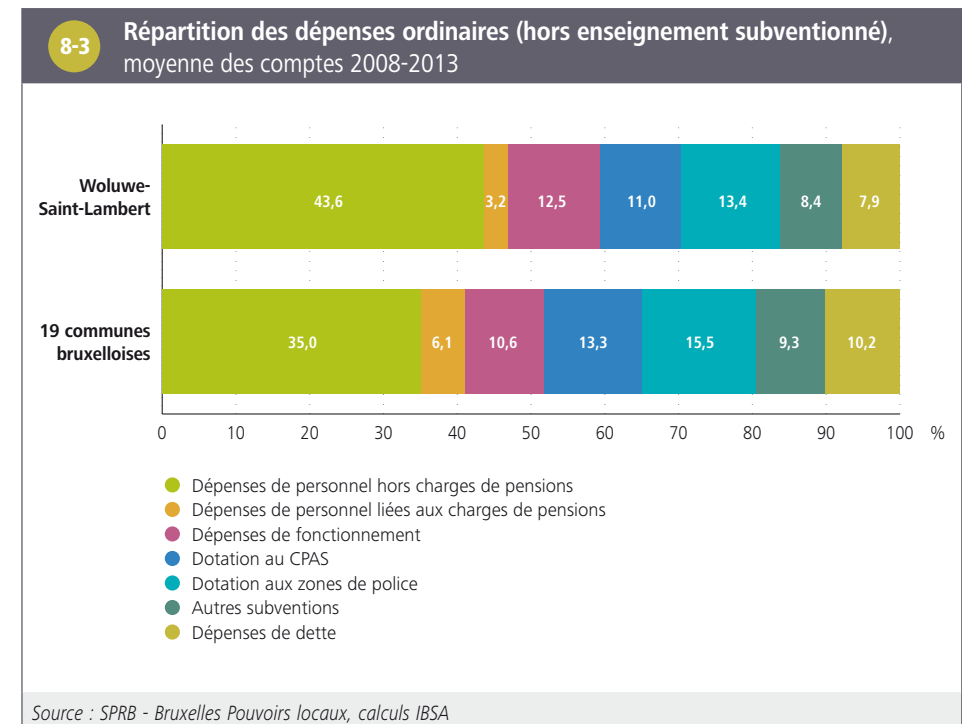
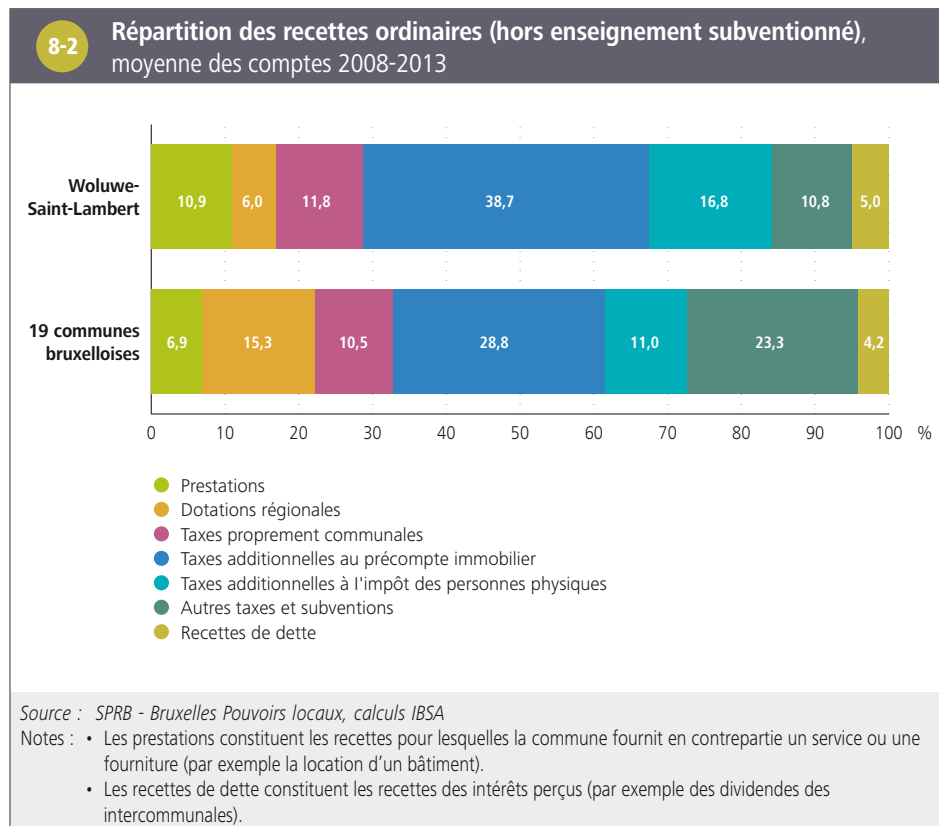
Par ailleurs, le **degré d'autonomie financière** de la commune indique que 63 % de ses ressources proviennent de ses capitaux propres, ce qui représente une situation similaire à la moyenne de cet indicateur pour les 19 communes.

8.2. STRUCTURE DES PRINCIPALES RECETTES ET DÉPENSES ORDINAIRES

La situation socio-économique relativement favorable d'une partie de la population à Woluwe-Saint-Lambert a un impact sur les recettes fiscales communales. En effet, les parts des **recettes** issues des additionnels au **précompte immobilier** et des additionnels à l'**impôt des personnes physiques** (IPP) sont supérieures à celles des 19 communes considérées ensemble. Elles représentent respectivement 39 % et 17 % des recettes de la commune (contre 29 % et 11 % pour les 19 communes bruxelloises) **8-2**. Les rendements du précompte immobilier et de l'IPP par habitant à Woluwe-Saint-Lambert sont en effet supérieurs à ceux calculés au niveau des 19 communes considérées ensemble.

La part des recettes provenant des **dotations** régionales est quant à elle moins importante à Woluwe-Saint-Lambert (6 % contre 15 % pour les 19 communes bruxelloises). Les dotations sont réparties entre communes selon des critères relatifs au nombre d'habitants, d'élèves, de chômeurs, de bénéficiaires du RIS ainsi qu'au rendement du précompte immobilier et de l'IPP (rôle de compensation)¹⁶. La part des autres taxes et subventions, qui reprend des transferts vers la commune d'autres niveaux de pouvoir, est également moins élevée à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau des 19 communes considérées ensemble.

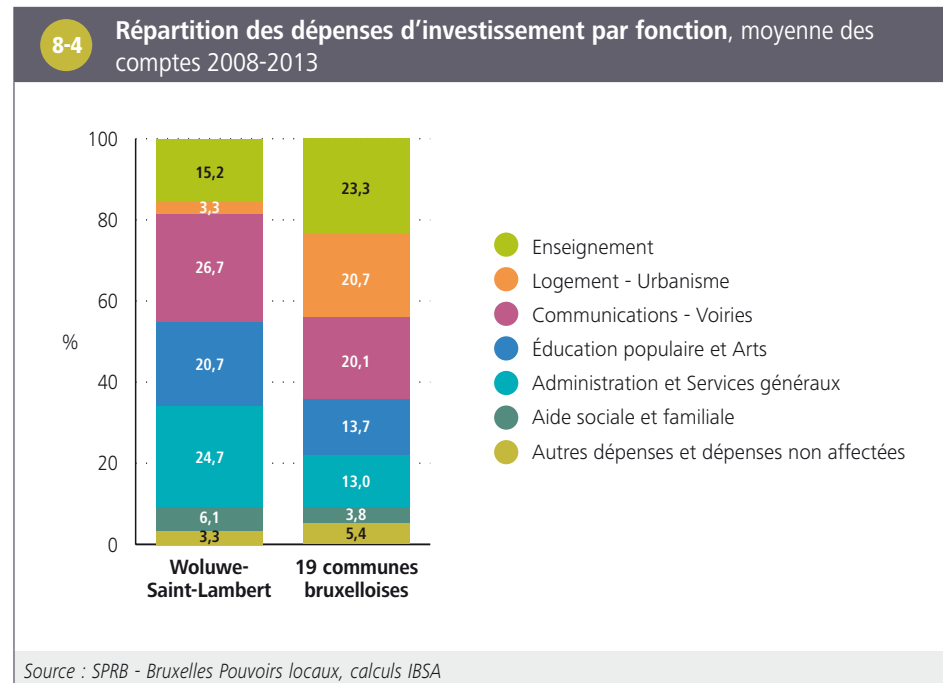
Les principales **dépenses** de la commune de Woluwe-Saint-Lambert sont les **coûts de personnel** : sur la période 2008-2013, en moyenne, 47 % des dépenses sont consacrées aux coûts du personnel de l'administration communale (charges de pension comprises), contre 41 % au niveau des 19 communes considérées ensemble **8-3**. Les dépenses de transfert liées à la dotation aux CPAS et celles liées à la dotation aux zones de police représentent respectivement 11 % et 13 % des dépenses de Woluwe-Saint-Lambert, soit des parts légèrement moins élevées que celles observées au niveau des 19 communes bruxelloises.



¹⁶ Service public régional de Bruxelles (2015), *Rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises 2008-2014*. Bruxelles pouvoirs locaux.

8.3. INVESTISSEMENTS

Les **dépenses d'investissements** varient de façon importante d'une année à l'autre. Néanmoins, on constate qu'en moyenne sur la période 2008-2013, les domaines des communications/voiries, de l'administration et services généraux et de l'éducation populaire et des arts ont fait l'objet d'une part importante des investissements à Woluwe-Saint-Lambert (respectivement 27 %, 25 % et 21 %, contre 20 %, 13 % et 14 % pour les 19 communes considérées ensemble). À l'inverse, le domaine du logement et de l'urbanisme n'a fait l'objet que d'une très faible part des dépenses d'investissement dans la commune au cours de cette période **8-4**.



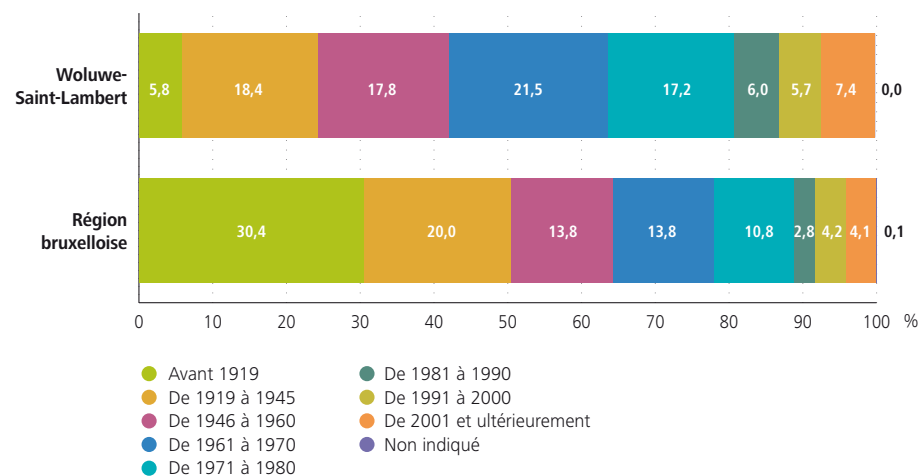
9. LOGEMENT

Au 1^{er} janvier 2014, 9 411 bâtiments et 29 056 logements sont recensés à Woluwe-Saint-Lambert, dont 2 670 logements sociaux.

9.1. CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

Woluwe-Saint-Lambert est une commune de **deuxième couronne**, ce qui implique une urbanisation plus tardive que celle des communes de **première couronne**. Sur base des données du Census 2011 concernant les **logements classiques**, un peu plus de trois quart des logements ont été construits après la Seconde Guerre mondiale (contre environ la moitié au niveau régional). Les logements très anciens - construits avant 1919 - ne représentent que 6 % du parc de logement à Woluwe-Saint-Lambert (contre 30 % au niveau régional) **9-1**.

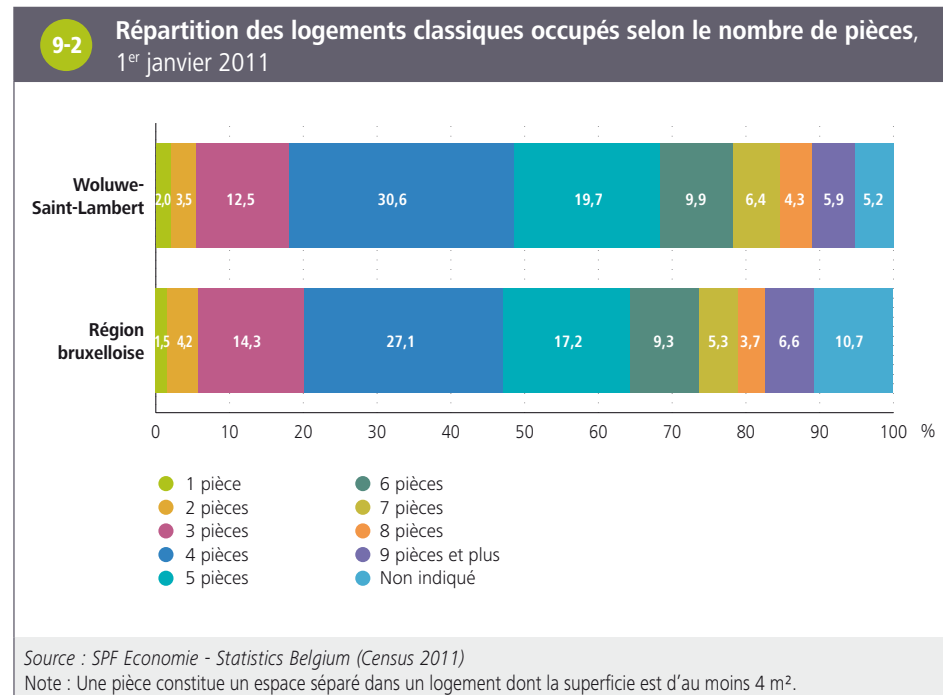
9-1 Répartition des logements classiques selon la période de construction, 1^{er} janvier 2011



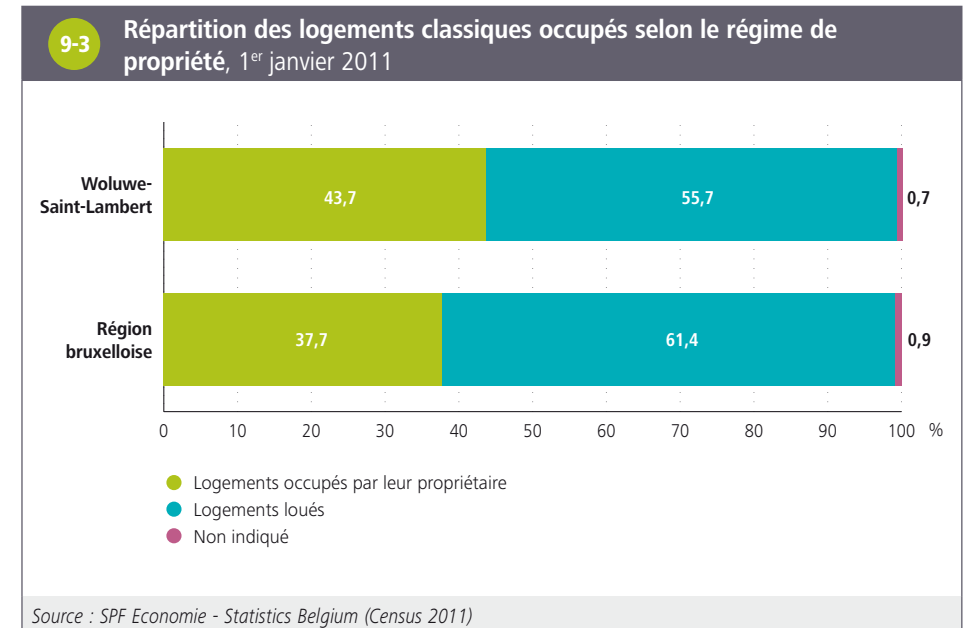
Source : SPF Economie - Statistics Belgium (Census 2011)

Note : L'année de construction est celle où la construction de tout le bâtiment a été terminée. Il ne s'agit donc pas de la dernière rénovation.

Concernant le **nombre de pièces**, les logements de 4 à 8 pièces sont surreprésentés à Woluwe-Saint-Lambert en comparaison avec la situation au niveau régional (71 % du parc, contre 63 % à l'échelle de la Région). Les logements de 2 et 3 pièces et ceux de 9 pièces et plus sont quant à eux légèrement sous-représentés ⁹⁻² 17. Par ailleurs, les appartements sont proportionnellement plus nombreux à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau régional (66 % du parc de logements contre 53 % à l'échelle de la Région¹⁸).



Toujours sur base des données du Censu 2011, il apparaît que 44 % des logements à Woluwe-Saint-Lambert sont occupés par leur **propriétaire**, soit une proportion plus élevée qu'à l'échelle régionale (38 %) ⁹⁻³.



17 Notons que la part des logements pour lesquels le nombre de pièces est « non indiqué » est plus importante au niveau de la Région (11 %) qu'à Woluwe-Saint-Lambert (5 %).

18 Voir site de l'IBSA : www.ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier

9.2. PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

Au 31 décembre 2013, la commune de Woluwe-Saint-Lambert compte 2 670 logements sociaux (soit 41 logements de plus qu'en 2005). Rapportés au nombre de ménages, la proportion de logements sociaux est plus élevée à Woluwe-Saint-Lambert qu'à l'échelle régionale : on compte 10 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune, contre 7 pour 100 au niveau de la Région **9-4**.

Sur base de données datant de 2011, la part de ménages inscrits pour une **demande** de logement social est relativement faible à Woluwe-Saint-Lambert (2,6 %, contre 7 % au niveau régional)¹⁹.

9-4 Parc et proportion de logements sociaux, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Nombre de logements sociaux	2.670	39.393
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés	10,1	7,3

Sources : SLRB, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA

9.3. LOYERS ET PRIX DE VENTES IMMOBILIÈRES

De manière générale, en gardant à l'esprit les différences de caractéristiques des logements et du cadre de vie, les prix de l'immobilier et les loyers sont nettement plus élevés à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau de la Région. C'est la commune la plus chère pour certains segments du marché locatif : en 2013, le loyer mensuel moyen d'un logement à deux chambres est de 940 euros, contre 732 euros dans la Région. Le prix moyen des maisons est de 454 200 euros, contre 365 200 euros en Région bruxelloise **9-5**.

9-5 Loyers et ventes immobilières		
	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Loyer mensuel moyen d'un logement pour 2 chambres en 2013 (euros)	940	732
Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaire en 2014 (milliers d'euros)	454,2	365,2
Prix moyen des ventes d'appartements, flats et studios en 2014 (milliers d'euros)	267,4	224,8

Sources : Administration générale de la Documentation patrimoniale, SPF Economie - Statistics Belgium, SLRB

19 Voir Monitoring des Quartiers : www.monitoringdesquartiers.brussels

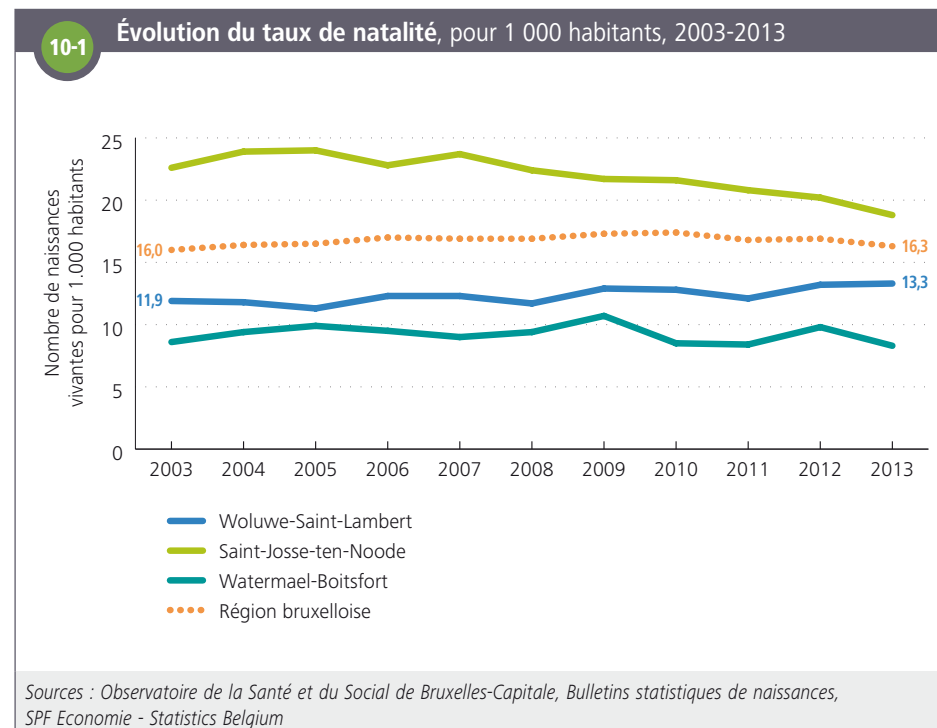
10. SANTÉ

10.1. SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS

Natalité

En 2013, 702 **naissances** vivantes ont eu lieu parmi les habitants de Woluwe-Saint-Lambert. La différence entre le nombre de naissances comptabilisées dans les [Bulletins statistiques de naissances](#) et dans les données de [population officielle](#) est négligeable dans cette commune. Cela suggère que les naissances de personnes non inscrites au Registre de la population y sont peu fréquentes²⁰.

Entre 2003 et 2013, le nombre de naissances et le [taux de natalité](#) ont légèrement augmenté à Woluwe-Saint-Lambert notamment en raison de l'accroissement du nombre de femmes en âge de procréer **10-1**. Le taux de natalité à Woluwe-Saint-Lambert est inférieur à celui de la Région. L'[indice conjoncturel de fécondité](#) est également plus faible à Woluwe-Saint-Lambert (1,5) qu'à l'échelle régionale (1,9) en 2014²¹.

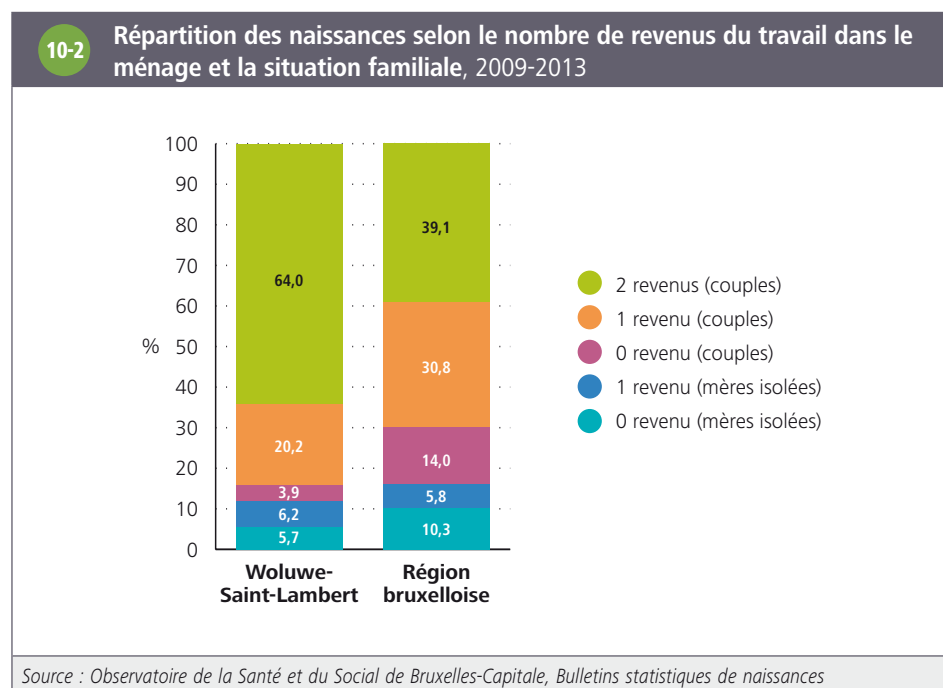


20 Les [Bulletins statistiques de naissances](#), contrairement au chiffre de [population officielle](#), incluent tous les résidents habituels notamment les naissances de parents demandeurs d'asile inscrits au Registre d'attente, de parents en situation irrégulière ou ayant un statut diplomatique. Notons par ailleurs que la population officielle, contrairement aux Bulletins statistiques de naissances, comprend les naissances à l'étranger. Pour plus d'informations sur ce thème, voir Hercot et al (2015), Naître Bruxellois(e) ; Indicateurs de santé périnatale des Bruxellois(es) 2000-2012. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

21 Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium.

Caractéristiques sociodémographiques des naissances et des mères

Étant donné la situation socioéconomique plus favorable de nombreuses familles dans la commune, le pourcentage d'enfants qui naissent dans un ménage ne disposant pas de revenus du travail est beaucoup plus faible à Woluwe-Saint-Lambert (10 %) qu'à l'échelle de la Région (24 %). La proportion d'enfants qui naissent dans une famille avec un seul revenu du travail ou dans une famille monoparentale (mère isolée) est également plus basse à Woluwe-Saint-Lambert qu'au niveau de la Région **10-2**.



À Woluwe-Saint-Lambert, parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, près de la moitié ne sont pas de **nationalité** belge (une proportion similaire à celle la Région) et 63 % ne sont pas nées avec la nationalité belge (contre 74 % pour la Région).

Parmi les femmes qui ont accouché en 2013, les nationalités les plus représentées sont respectivement la nationalité belge (46 % des femmes), polonaise (5,5 %), française (5 %), roumaine (5 %) et italienne (3 %). Entre 2003 et 2013, les parts des mères de nationalité polonaise et roumaine ont connu les plus fortes progressions puisqu'elles étaient pratiquement nulles en 2003.

Santé materno-infantile

Parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, les très **jeunes mères** sont proportionnellement moins représentées à Woluwe-Saint-Lambert (1,0 %) qu'en Région bruxelloise (2,2 %) ; cela s'explique par un plus faible **taux de fécondité** des 15-19 ans (0,5 % contre 1,4 % au niveau de la Région) - la proportion de femmes de cet âge dans la population ne différant pas de celle de la Région. Par contre, les **mères âgées** sont proportionnellement plus représentées à Woluwe-Saint-Lambert (6,2 %) qu'en Région bruxelloise (4,9 %), du fait d'une proportion de femmes de 40-49 ans plus élevée dans la population - le taux de fécondité des femmes de cette tranche d'âge (proche de 1 %) ne différant pas de celui de la Région **10-3**.

10-3 Indicateurs de santé materno-infantile, 2009-2013

	Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 100 naissances vivantes	Pour 100 naissances vivantes
Naissances multiples	134	4,0	3,8
Prématurés (< 37 semaines)	253	7,6	7,3
Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel	296	9,0	9,9
Mères < 20 ans	33	1,0	2,2
Mères ≥ 40 ans	203	6,2	4,9

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances
 Note : Les **différences statistiquement significatives** par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile

À Woluwe-Saint-Lambert, les taux de mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile sont moins élevés que ceux observés au niveau de la Région. Étant donné le nombre très limité de cas, ces chiffres ne sont toutefois pas significativement différents de ceux observés pour la Région **10-4**.

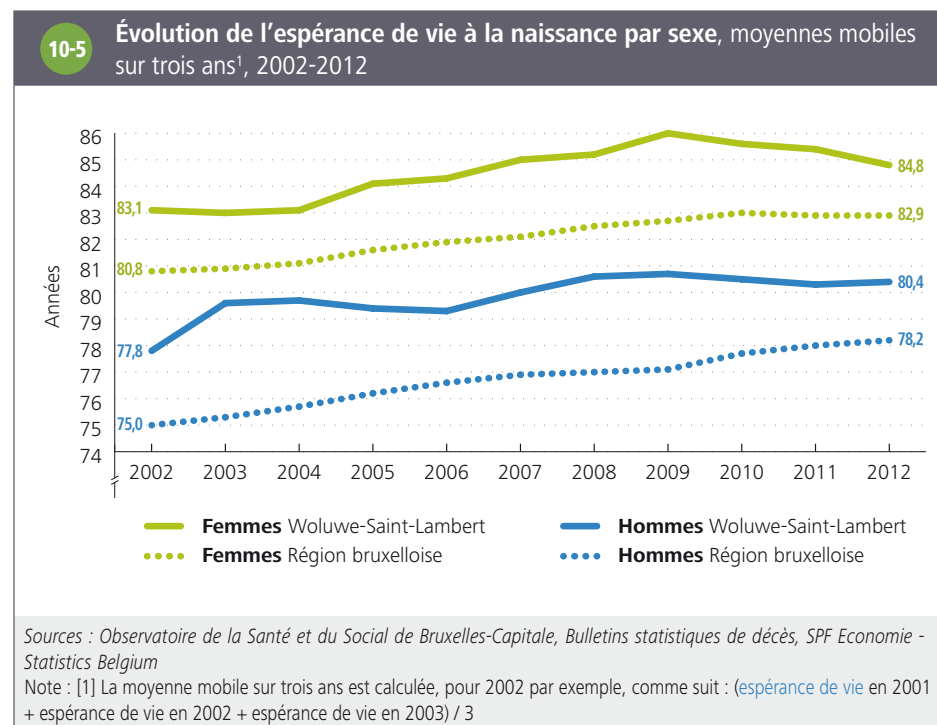
10-4	Taux de mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile, 2009-2013			
		Woluwe-Saint-Lambert		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 1.000 naissances	Pour 1.000 naissances	
Mortalité périnatale	18	5,4	7,8	
Mortalité infantile	5	1,5	3,0	
Mortalité foeto-infantile	21	6,3	9,4	

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances et de décès
 Note : Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en gras.

10.2. ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL

Espérance de vie

L'espérance de vie en 2012²² des femmes est de 85 ans et celle des hommes de 80 ans à Woluwe-Saint-Lambert contre respectivement 83 ans et 78 ans au niveau de la Région. Sur l'ensemble de la période 2002-2012, l'espérance de vie est plus élevée dans la commune qu'en Région bruxelloise. Elle a augmenté de façon plus importante pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Woluwe-Saint-Lambert qu'en Région bruxelloise **10-5**.



22 L'espérance de vie en 2012 fait référence ici à la moyenne mobile de l'espérance de vie sur trois ans ((espérance de vie en 2011 + espérance de vie en 2012 + espérance de vie en 2013) / 3)

Mortalité prématurée (avant 75 ans)

À Woluwe-Saint-Lambert, le taux de mortalité prématurée (avant 75 ans) est de 303 pour 100 000 hommes et de 227 pour 100 000 femmes ¹⁰⁻⁶. Après standardisation pour l'âge, ces taux sont significativement plus faibles que ceux de la Région bruxelloise (-24 % pour les hommes et -15 % pour les femmes). En comparaison avec la situation régionale, la mortalité prématurée liée aux tumeurs du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon ainsi que celle liée aux maladies de l'appareil circulatoire (notamment les cardiopathies ischémiques) et aux causes externes (suicides, accidents, homicides) est plus faible chez les hommes à Woluwe-Saint-Lambert.

10-6

Taux brut de mortalité prématurée (< 75 ans) par principales causes de décès prématurés, par sexe, Woluwe-Saint-Lambert et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge, 2009-2013

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹
Toutes causes de décès	330	303,4	-24 %	281	227,3	-15 %
Tumeurs	136	125,1	-12 %	135	109,2	-4 %
<i>Tumeur larynx, trachée, bronches et poumon</i>	35	32,2	-33 %	17	-	-
<i>Tumeur sein</i>	0	-	-	35	28,3	+10 %
Maladies de l'appareil circulatoire	66	60,7	-24 %	41	33,2	-23 %
<i>Cardiopathies ischémiques</i>	26	23,9	-34 %	11	-	-
Causes externes	32	29,4	-43 %	34	27,5	+6 %

Sources : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de décès, SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : [1] Différence de mortalité = $(\text{Ratio Standardisé de Mortalité} - 1) \times 100$

- Seules les causes de décès comptabilisant au moins 20 cas pour l'un des deux sexes sont reprises dans ce tableau. Si le nombre de cas est inférieur à 20, le taux brut de mortalité et la différence de mortalité par rapport à la Région ne sont pas présentés et la case est laissée vide.
- Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Cancers : incidence et programmes de dépistage

Les cancers du poumon, du côlon, du sein (chez la femme) et de la prostate (chez l'homme) sont les principaux cancers en Région bruxelloise.

À Woluwe-Saint-Lambert, au cours de la période 2009-2012, l'**incidence** standardisée du cancer du poumon et des bronches chez les hommes est plus faible qu'au niveau de la Région. L'incidence de ces cancers chez les femmes et celle des autres principaux cancers pour les deux sexes ne sont pas significativement différentes de celles de la Région **10-7**.

Il existe des recommandations internationales concernant le **dépistage** systématique organisé pour le cancer du côlon et, chez la femme, le cancer du sein et du col de l'utérus.

À Woluwe-Saint-Lambert, la couverture totale du dépistage du cancer du sein est supérieure à celle de la Région. La proportion de femmes ayant bénéficié d'une mammographie dans le cadre spécifique du programme organisé et gratuit (appelé 'mammotest') est quant à elle légèrement plus faible qu'au niveau régional²³

10-8. La couverture totale reste cependant inférieure à la recommandation européenne de 70 % de participation.

En ce qui concerne le dépistage du cancer du col de l'utérus, le pourcentage de femmes entre 25 et 64 ans ayant effectué un frottis durant la période 2010-2012 à Woluwe-Saint-Lambert (57 %) est également plus élevé qu'à l'échelle régionale (53 %)²⁴.

23 Pour plus d'informations sur ce thème, voir Yannart et al (2015), *Quatrième rapport d'évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein en Région bruxelloise (2009-2013)*, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

24 Agence InterMutualiste, Atlas. www.aim-ima.be

10-7

Taux brut d'incidence du cancer du poumon, du côlon, de la prostate et du sein, Woluwe-Saint-Lambert et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge, 2009-2012

	Nombre de cancers	Taux brut d'incidence (/100.000)	Différence d'incidence par rapport à la Région ¹
Hommes			
Prostate	133	143,5	+10 %
Côlon	64	69,0	-11 %
Poumon-bronches	56	60,4	-34 %
Femmes			
Sein	231	207,0	+9 %
Côlon	85	76,2	+11 %
Poumon-bronches	39	34,9	-24 %

Sources : Fondation Registre du Cancer et SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : [1] Différence d'incidence = (Ratio Standardisé d'Incidence - 1) x 100

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

10-8

Taux de couverture du dépistage organisé et total du cancer du sein parmi les femmes de 50 à 69 ans, 2011-2012

	Woluwe-Saint-Lambert	Région bruxelloise
Mammotest	8,4 %	9,9 %
Mammographie et/ou mammotest	58,1 %	52,9 %

Sources : Agence InterMutualiste, Brumammo, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

GLOSSAIRE

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) : afin d'améliorer l'accès financier des personnes ayant un faible revenu aux soins de santé, il est prévu d'attribuer à différentes catégories de personnes (ainsi qu'à leurs personnes à charge) une intervention majorée de l'assurance obligatoire pour les soins médicaux et donc une diminution du ticket modérateur. Depuis janvier 2014, trois conditions peuvent chacune donner droit à l'intervention majorée : (1) le fait d'être bénéficiaire de certaines allocations (RIS, ERIS, GRAPA, allocations aux personnes handicapées, allocation familiale majorée pour enfants souffrant d'un handicap) ; (2) le statut d'orphelin ou de mineur étranger non accompagné (MENA) ; (3) un faible revenu. Pour les deux premières catégories, le droit à l'intervention majorée est octroyé automatiquement pour le titulaire et leurs personnes à charge. Les personnes ayant de faibles revenus mais n'ayant pas automatiquement droit à l'intervention majorée peuvent faire une demande et le droit sera octroyé ou non sur base d'un examen des revenus du ménage.

Bulletins statistiques de naissances et de décès : les statistiques de naissances et de décès peuvent être établies à partir de deux sources : le Registre national ([population officielle](#)) et les bulletins statistiques de naissances et de décès. Cette dernière source inclut l'ensemble des naissances et des décès y compris des personnes qui ne sont pas inscrites au Registre national mais qui résident habituellement dans la commune. Le nombre de naissances et de décès comptabilisé via les bulletins est en général supérieur au nombre de naissances et de décès via le Registre national. Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Coefficient de Gini : le coefficient de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où les revenus de chacun seraient égaux. À l'inverse, il est égal à 1 dans une situation d'inégalité extrême (où tous les revenus sauf un seraient nuls). Il est calculé ici sur base des [statistiques fiscales](#), hors déclarations de revenu total net imposable nul.

Coefficient de séniorité : le coefficient de séniorité représente la part des personnes les plus âgées (80 ans et plus) parmi les personnes âgées (65 ans et plus). Ce coefficient mesure le vieillissement des personnes âgées.

Coefficient de vieillissement : le coefficient de vieillissement représente la part des personnes âgées (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 18 ans) dans la population. Il est utilisé pour mesurer le vieillissement de la population.

Croissant pauvre : zone de la Région bruxelloise concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en [première couronne](#) nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josse-ten-Noode au bas de Forest.

Degré d'autonomie financière : part en pourcentage des fonds propres de la commune (à l'exception des provisions pour risques et charges) dans le total de son passif.

Demandeur d'emploi inoccupé (DEI) : personne sans emploi inscrite auprès du service public d'emploi de sa région (Actiris en Région bruxelloise).

Deuxième couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La deuxième ou seconde couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette seconde couronne s'est développée après la [première couronne](#) et a atteint les limites de la Région de Bruxelles-Capitale vers 1960.

Différence statistiquement significative : lorsqu'une différence entre deux chiffres est dite statistiquement significative, cela signifie que la probabilité que cette différence corresponde à une différence réelle est très élevée et que le risque qu'elle soit le résultat du hasard est très faible.

Entreprises assujetties à la TVA : les statistiques sur les entreprises assujetties à la TVA sont établies par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium du SPF Economie. Elles ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises. Cela signifie que si une entreprise possède plusieurs sièges d'exploitation, répartis entre une ou plusieurs communes, ces statistiques n'en tiennent pas compte et considèrent ceux-ci comme une seule entreprise, située dans la commune où est établi le siège social.

Le taux de cessation d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre d'entreprises actives cette année. Le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises qui n'étaient plus présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise qui quitte une commune pour s'installer ailleurs sans modifier son statut dans le registre des assujettis à la TVA ne sera pas comptabilisée dans le nombre de cessations.

Le taux de création d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre de ces entreprises actives cette année. Le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles ne l'étaient pas au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise s'installant sur le territoire d'une commune alors qu'elle était déjà inscrite comme active dans le registre des assujettis à la TVA auparavant ne sera pas considérée comme une création. Il faut noter que le taux de création d'entreprises pour l'année 2014 est exceptionnellement élevé. Cela s'explique par un changement de législation qui soumet depuis janvier 2014 les prestations des avocats à la TVA. Ces derniers ont dès lors dû procéder à leur assujettissement dans les premiers mois de cette année. Ces assujettissements destinés à se conformer aux nouvelles règles ne correspondent pas à des créations d'entreprises en tant que telles puisque dans la plupart des cas l'entreprise exerçait déjà ses activités auparavant.

Le taux de faillite d'entreprises se calcule en divisant le nombre de faillites d'entreprises d'une année par le nombre moyen d'entreprises assujetties à la TVA actives cette année. Le nombre de faillites est établi en combinant des informations issues du répertoire d'entreprises de Statistics Belgium à celles provenant des déclarations des tribunaux de commerce. On notera que l'année 2013 a été particulière pour la Région de Bruxelles-Capitale sur le plan des faillites avec un nombre très élevé de celles-ci. Cela est notamment dû à la grande « opération de nettoyage » menée par les tribunaux

de commerce bruxellois au cours de cette année et ciblant des entreprises à la santé économique jugée douteuse.

Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) : l'ERIS est une aide financière attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale pour les personnes qui n'entrent pas en ligne de compte pour le droit au revenu d'intégration sociale car elles ne satisfont pas aux conditions exigées en termes de nationalité, d'âge ou de revenus, mais qui sont dans une situation de besoin similaire. Il s'agit essentiellement de candidats-réfugiés et d'étrangers qui ont un droit de séjour mais qui ne sont pas inscrits au Registre national. Les montants sont identiques à ceux du revenu d'intégration sociale.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Emploi intérieur : l'emploi intérieur correspond aux emplois des personnes travaillant sur un territoire, quel que soit le lieu de résidence des travailleurs.

Espérance de vie : l'espérance de vie étudiée ici concerne l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci traduit l'âge moyen attendu du décès d'une personne si elle était exposée à chaque âge de sa vie au risque de décès pour chaque tranche d'âge observé dans une population au cours d'une période déterminée. L'espérance de vie n'est donc pas une prédiction mais décrit de manière synthétique le cumul des risques de décès pour chaque tranche d'âge au cours de la période étudiée.

Indice conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée. Il se calcule en additionnant les taux de fécondité par âge.

Logements classiques : les logements classiques sont des ensembles distincts (entourés de murs et couverts d'un toit) et indépendants (avec une entrée directe sur la rue ou un escalier, un couloir), qui sont conçus pour servir d'habitation permanente.

Maillage vert et bleu : programme environnemental en Région Bruxelles-Capitale ayant pour objectifs de créer des espaces verts, de les relier par des rues plantées, de faire revivre les rivières, à destination des habitants et également dans une visée écologique. Initié en 1996, il a été inscrit en 1999 dans le Plan régional d'affectation du sol (PRAS).

Migration circulaire : désigne le mouvement d'individus partageant leur espace de vie entre deux pays, offrant fréquemment la possibilité de garder contact avec la famille restée au pays d'origine, tout en préservant un emploi à l'étranger.

Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel : le poids de naissance est fortement lié à l'âge gestationnel. Certains facteurs peuvent entraîner un poids de naissance plus faible à âge gestationnel égal tels que le tabagisme, l'alcool, les pathologies du placenta, etc. Les fœtus qui ont un poids faible par rapport à la moyenne des fœtus nés avec la même durée de gestation ont plus souvent des problèmes de santé périnatale et un risque plus important de mortalité. Le poids faible pour l'âge gestationnel correspond aux naissances vivantes avec un poids inférieur au percentile 10 des naissances pour la même durée de gestation (gestations de 24 à 41 semaines incluses), durant la période analysée (ici 2009-2013).

Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Population active : la population active d'un territoire fait référence aux résidents de ce territoire qui sont effectivement présents sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi (population active occupée) ou au chômage (**demandeurs d'emploi inoccupés**).

Population officielle : ensemble des individus légalement domiciliés auprès de leur administration communale, à l'exception des demandeurs d'asile.

Première couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La première couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette première couronne sera complètement urbanisée vers 1930.

Quartiers : les quartiers de la Région bruxelloise tels qu'utilisés dans cette publication sont ceux du Monitoring des quartiers. Un quartier est une somme de **secteurs statistiques** spatialement contigus, regroupés en fonction notamment de leurs caractéristiques sociodémographiques et physiques.

Pour plus d'informations : www.monitoringdesquartiers.brussels

Rapport de masculinité : il s'agit du rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes. Ce rapport permet d'analyser la répartition par sexe de la population.

Ratio de dépendance : le ratio de dépendance s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (soit les moins de 18 ans et les 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (18-64 ans).

Ratio de liquidité : rapport en pourcentage des créances à un an ou plus et des comptes financiers sur les dettes à un an au plus de la commune.

Ratio Standardisé d'Incidence : nombre total de cas d'une maladie donnée observés dans la commune divisé par le nombre total de cas « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux d'incidence par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Ratio Standardisé de Mortalité : nombre total de décès observés dans la commune divisé par le nombre total de décès « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux de mortalité par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Revenu d'intégration sociale (RIS) : le RIS (appelé avant 2002 minimum de moyens d'existence ou minimex) est une forme spécifique du Droit à l'intégration sociale. Il s'agit d'un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de moyens d'existence suffisants et qui ne sont pas en mesure de se les procurer par d'autres moyens (droit résiduaire). Le bénéficiaire doit en outre satisfaire d'autres conditions d'octroi, en termes de disposition au travail, de nationalité, de résidence et d'âge.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Revenu moyen par unité de consommation modifiée (UCM) : cet indicateur permet d'approcher le niveau de vie moyen au sein d'une population en tenant compte de la structure de cette population, aussi bien en termes d'âge que de composition des ménages. Pour obtenir le revenu moyen par UCM d'un territoire donné comme la commune, le revenu (ici, après impôt) des résidents de la commune est divisé par le nombre d'UCM de la commune (il n'est pas tenu compte des déclarations dont le revenu total net imposable est nul). Pour calculer le nombre d'UCM d'une commune, on utilise une échelle d'équivalence permettant de convertir le nombre de personnes dans un ménage en « équivalent adulte » : un coefficient de 1 est attribué au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. La population a donc été convertie ici en UCM afin de tenir compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Pour des raisons de comparabilité, chaque personne faisant partie d'un ménage collectif a dû être considérée dans le calcul comme le chef de ménage d'un ménage privé.

Secteurs statistiques : les secteurs statistiques représentent l'unité territoriale de base la plus fine et résulte de la subdivision du territoire par la Direction générale de la Statistique, sur base des caractéristiques structurelles de celui-ci identifiées au travers des recensements de la population (dernières retouches principales effectuées en 2001).

Statistiques fiscales : ces statistiques contiennent des informations au sujet des revenus figurant dans les déclarations fiscales de toutes les personnes domiciliées en Belgique. Lors de leur interprétation, il faut tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Les données se réfèrent seulement aux revenus soumis à l'impôt des personnes physiques. Certains types de revenus ne sont pas imposables et sont donc absents des statistiques fiscales. En l'occurrence, plusieurs transferts sociaux ([revenu d'intégration sociale](#), [équivalent au revenu d'intégration](#) et allocations familiales notamment) sont exonérés d'impôts et ne sont donc pas repris dans le revenu imposable. De même, certaines personnes ont un revenu élevé qui n'est pas imposable via le système national, comme les diplomates étrangers ou les fonctionnaires internationaux. Les personnes percevant ces différents types de revenus non imposables peuvent dès lors se retrouver soit dans les déclarations dont le revenu imposable est nul (dont il n'est pas tenu compte dans la plupart des statistiques fiscales) soit dans les classes de revenus faibles. Par ailleurs, les statistiques fiscales sous-estiment de façon importante les revenus du capital (mobilier et immobilier).

Seuil de risque de pauvreté : à l'instar des autres pays de l'Union européenne, la Belgique utilise un seuil de pauvreté relatif pour mesurer la part de la population présentant un risque de pauvreté. Ce seuil est défini à 60 % du revenu disponible équivalent médian du pays. En Belgique, sur base de l'enquête EU-SILC 2014 (revenus de 2013), ce seuil est de 1 085 euros par mois pour une personne isolée, 1 736 euros par mois pour un parent seul avec deux enfants et 2 279 euros par mois pour un couple avec deux enfants. Les personnes disposant d'un revenu disponible équivalent inférieur à ce seuil sont considérées comme en risque de pauvreté.

Taux d'activité : pourcentage de la [population active](#) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de chômage : pourcentage de la population au chômage ([demandeurs d'emploi inoccupés](#)) dans la [population active](#).

Taux d'emploi : pourcentage de la [population active](#) occupée (en emploi) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de fécondité : rapport des naissances vivantes des femmes d'un âge donné sur l'effectif des femmes de cet âge. L'âge pris en considération est l'âge révolu, c'est-à-dire l'âge atteint au dernier anniversaire.

Taux de natalité : le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale.

Taux de mortalité foeto-infantile : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus), pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus) pour 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès au cours de la première semaine de vie (0 à 6 jours révolus) d'enfants nés vivants, pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Unités locales d'établissement : sièges d'exploitation des entreprises dans la commune où ils se situent réellement, pour peu qu'ils présentent au minimum un salarié déclaré à l'ONSS.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Actiris	Office Régional Bruxellois de l'Emploi	ONSS	Office national de sécurité sociale
BCSS	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale	PRAS	Plan Régional d'Affectation du Sol
BIM	Bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé	RIS	Revenu d'Intégration Sociale
Brumammo	Centre bruxellois de coordination pour le dépistage du cancer du sein	SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
COCOM	Commission Communautaire Commune	SPF	Service public fédéral
CPAS	Centre public d'action sociale	SPP	Service public fédéral de programmation
DEI	Demandeurs d'emploi inoccupés	SPRB	Service public régional de Bruxelles
ERIS	Équivalent au revenu d'intégration sociale	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
EU-SILC	European Union – Statistics on Income and Living Conditions	UCL	Université catholique de Louvain
FRBRTC	Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales	UE	Union Européenne
GRAPA	Garantie de revenu aux personnes âgées	WSE	Steunpunt Werk en Sociale Economie
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse		
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité		
IPP	Impôt des personnes physiques		
MENA	Mineur étranger non accompagné		
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques		
OKAN	Onthaalonderwijs Anderstalige Nieuwkomers		
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance		
ONEM	Office National de l'Emploi		
ONP	Office national des Pensions		

POUR EN SAVOIR PLUS

PLUS D'INDICATEURS

Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale :
www.monitoringdesquartiers.brussels

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse :
www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale :
www.observatbru.be

OUVRAGES

Corijn, E. & van de Ven, J., 2013, *The Brussels Reader. A small world city to become the capital of Europe*. Bruxelles, VUBPRESS.

Dessouroux, C., 2008, *Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles, une capitale et ses habitants*. Bruxelles, Université libre de Bruxelles (CIRHIBRU) & Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Jaumain, S. (Dir.), 2009, *La Région de Bruxelles-Capitale. Histoire & Patrimoine des communes de Belgique*. Bruxelles, Racine.

Vandermotten, C., 2014, *Bruxelles, une lecture de la ville. De l'Europe des marchands à la capitale de l'Europe*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Van Hamme, G. (Dir.), Grippa, T., Marissal, P., May, X., Wertz, I. & Loopmans, M. (2015). *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*. ULB – IGEAT. KULeuven – Department of Earth and Environmental Sciences. SPP Intégration Sociale, Bruxelles. http://forms.mi-is.be/Atlas_FR.pdf



Zoom sur les communes : Woluwe-Saint-Lambert

La publication « Zoom sur les communes » de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale rassemble et analyse des indicateurs démographiques, socio-économiques, de bien-être et de santé de la population pour chacune des 19 communes bruxelloises. Cette publication constitue un outil d'aide à la décision au niveau local en permettant aux acteurs de mieux connaître les caractéristiques de la population et du territoire sur lesquels ils travaillent.

www.ibsa.brussels
www.observatbru.be